

# le peuple breton

## ENTREPRISES DECENTRALISEES : A QUAND L'EGALITE ?

**L'exemple de Lorient-Sbfm**

**CHARBONNAGES :**  
**On a déjà donné...**

**INTERVIEW**

**JOSSIC :**  
**La**  
**Bretagne**  
**selon**  
**« BARZAZ »**



Dessin de Len - O.F. 1971



A Paris, le 4 mai, la C.G.T. lorientaise.

# Référendum et élections régionales :

## Qu'est devenue la grande affaire du septennat ?

A force de reculer, on n'a jamais réussi à avancer... Depuis mai 81 pourtant, le Parti socialiste s'épuise à ce pari impossible dans trop de domaines, et d'abord quant à la régionalisation. Annoncées à grands cris comme la « réparation historique » des torts faits aux peuples de France, dotée d'un ministre d'Etat, elle devait rapprocher les citoyens des centres de décision, accroître les pouvoirs et les responsabilités de leurs élus, insuffler une dynamique nouvelle à l'action locale et régionale. Bref, libérer des énergies vivifiantes, instaurer une forme plus vraie de démocratie, briser les carcans centenaires du centralisme jacobin remodelé à « l'Ecole Nationale d'administration ».

### Là-haut, on pense pour vous !

La démarche suivie de façon constante depuis l'arrivée de la gauche aux affaires consiste au contraire à calmer le bouillonnement des forces vives exaspérées par deux décennies de règne sans partage d'une droite autoritaire : loin de s'appuyer sur et d'encourager les initiatives jaillies du mouvement social, le pouvoir a tout fait pour les comprimer. « A Paris, à l'Assemblée et à l'Elysée, on pense pour vous. Votez pour nous, et ça ira » s'entend rétorquer inlassablement le peuple de gauche qui ne voit (presque) rien venir. Mais à force de rouler sur la voie prioritaire des cimes ministérielles, la gauche confond affaires urgentes et haute politique, régionalisation et déconcentration faite au profit des notables bien installés dans leurs prébendes, rendues un peu plus confortables même. Et ces électeurs qui ont porté la gauche ? Et le peuple breton ?

Assis sur la berne des temps de campagne électorales, ils regardent passer l'étrange convoi précédé des motards virevoltants des « grands » ministères, porteurs de banderoles scintillantes : « rigueur », « modernisation », « impératif industriel ». Ils pourront attendre encore longtemps la fourgonnette-balai « emplois et salaires décents au pays », « vivre chez nous à notre façon », « respect pour notre culture ». Seul finit par passer le bancal tricycle porteur du sous-développement breton, toujours fidèle malgré son grand âge à la trilogie du malheur d'ici : « chômage et surexploitation », « exode des jeunes », « militarisation ». Quelque part git, abandonné au fond d'un fossé rempli des herbes folles du discours sur le nécessaire aménagement harmonieux du territoire, son concurrent, gage d'un avenir possible pour le peuple breton : « développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire », « mise en valeur de toutes les ressources de la mer », « impulsion à donner aux industries de pointe ». Mais ce tricycle, porteur d'un espoir qui n'est pas fou, ressemble comme un frère au petit char français rouillé, égaré sur la route de Sedan en mai 40...

Bien sûr, deux lois de décentralisation ont été votées, mais il manque toujours le volet régional, et rien ne permet d'augurer que le minuscule sous-secrétariat d'Etat d'aujourd'hui réussisse là où un grand ministère s'est enlisé... Bien sûr, les notables ont grappillé quelques prérogatives supplémentaires et le président d'un conseil général peut se croire installé dans le fauteuil de l'ancien préfet... Bien sûr, on ne peut pas négliger les impératifs de la concurrence mondiale ni laisser froidement tomber une région comme la Lorraine, victime d'une mono-industrie obsolète, d'ailleurs maintenue en survie artificielle depuis vingt ans par l'Etat gaulliste puis giscardien... Cependant, à force de voir partout des priorités dans l'actualité immédiate qu'impose le

hasard des « défaillances » d'entreprises, à force de vouloir colmater des brèches qui s'ouvrent béantes sur une mer d'inepties patronales, on ne gouverne plus, on gère au jour le jour.

L'UDB le disait, six mois à peine après l'élection de François Mitterrand : il faut associer les forces laborieuses à la dynamique nouvelle de gouvernement, c'est-à-dire innover, donner des droits nouveaux et des moyens concrets pour conquérir ces nouvelles libertés. On n'a jamais vu un gouvernement faire quelque chose sans s'appuyer sur sa base sociale : la droite le savait bien, elle, qui chérissait le plus possible les possédants. Héritière d'un lourd passif par excès de laxisme depuis 73 et dans une phase de redéploiement mondial du capitalisme, la gauche a voulu violenter cette règle de l'histoire : elle risque fort de se retrouver dans un tunnel sans issue pour elle.

Il est pourtant encore temps de réagir !

### Reprendre l'initiative !

Il faut reprendre sans tarder l'initiative dans tous les domaines où cela s'avère possible !

S'impose, par exemple, la mise en place d'un véritable pouvoir régional, c'est-à-dire doté des compétences et des moyens financiers à la hauteur des nécessaires ambitions — et il faut placer la barre très haut —, d'un pouvoir régional démocratique, élu au suffrage universel direct, qui ne permette plus jamais à un Marcellin d'aller quêmander pour la Bretagne-Bécassine une centrale nucléaire dont la Bretagne de demain n'a que faire. S'impose aussi la définition de nouveaux objectifs pour faire vivre la démocratie au quotidien, là où les Bretons vivent et travaillent.

A cette approche qui est réellement d'esprit socialiste car elle concilie la satisfaction des besoins individuels et collectifs, les antichambres ministérielles n'ont su encore répondre que par le mépris : les élections régionales, toujours promises, sont repoussées d'année en année au fur et à mesure que les sondages empirent quant aux résultats prévisibles pour le PS : l'Assemblée de Corse subit un véritable charcutage électoral qui élimine toutes les listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages parce que ces « petites listes » rendraient l'Assemblée ingouvernable alors que chacun sait bien que l'impéritie des chefs de clan est seule responsable de cet état de fait. Et tant pis pour la démocratie ! Et adieu la régionalisation ?

Et voilà que maintenant on nous sort un projet de référendum : la manœuvre est sans doute habile parce qu'elle coupe l'herbe sous les pieds d'une droite démagogique qui voudrait faire accroire qu'elle est la gardienne vigilante de la liberté ; mais il ne faudrait pas que le référendum devienne « la grande affaire du septennat ».

Ce serait alors un beau gâchis d'espérance flouée, dont la gauche risquerait de ne se relever jamais. Les Bretons ont besoin de pouvoirs accrus, d'une véritable démocratie au niveau de leur pays, pour mettre fin au pillage de leurs ressources et créer des emplois. La petite politique parisienne dont le pouvoir, et plus encore la droite, nous donnent en ce moment le triste spectacle, est bien dérisoire par rapport aux problèmes fondamentaux des travailleurs bretons.



## Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

### ACCENTUER L'EFFORT

Ce mois-ci, le « Peuple Breton » change légèrement d'aspect. Nous sommes bien décidés à lui conserver les qualités que les lecteurs réguliers et occasionnels lui ont toujours reconnues : être un reflet fidèle et dynamique d'une Bretagne vivante. Apporter des éléments d'information et de réflexion originaux. Être un outil au service de tous ceux qui veulent lutter pour le développement de leur pays, dans tous les domaines. Les fédérations de l'UDB ont émis le souhait d'apporter plus encore les échos de leur action et de leur expérience quotidienne d'une Bretagne qui se bat. Que nos lecteurs nous écrivent, nous informent, nous fassent part de leurs suggestions ! Qu'ils nous aident aussi en s'abonnant et en ajoutant une somme au prix de leur abonnement. En en nous aidant à trouver de nouveaux abonnés. Alors que radios et télévisions vont absorber une part encore plus grande de la publicité, la presse libre dépend plus que jamais du soutien actif de ses lecteurs. Et c'est encore plus vrai pour la presse bretonne progressiste, qui ne dispose d'aucune aide de l'Etat français, ni des milieux d'affaires, ni des grands groupes politiques.

#### Souscription : 5<sup>e</sup> liste

|                                       |        |
|---------------------------------------|--------|
| Cl. Pellen, Audierne                  | 10,00  |
| Et. Gasché, Trans/Erdre               | 20,00  |
| J.M. Dorel, Versailles                | 20,00  |
| J.J. Richard, Nantes                  | 20,00  |
| Pierre Davin, St-Egrève               | 20,00  |
| Anne Gourmelen, St-Malo               | 20,00  |
| J.Y. Le Bras, Grâces                  | 20,00  |
| L. Cleach, Quimper                    | 120,00 |
| P. Guegueniat, St-Yvi                 | 220,00 |
| J.M. Vetu, St-Philibert               | 20,00  |
| Yves Bellec, Lannion                  | 20,00  |
| Hervé Cozler, Plérin                  | 20,00  |
| Raymond Hénaff, Plurien               | 20,00  |
| Yvon Hervé, Brest                     | 20,00  |
| Gérard Préveaux, Sarzeau              | 20,00  |
| Andrée Le Priellec, Evry (91)         | 20,00  |
| Pierre Juhel, Pleine-Fougères         | 20,00  |
| Abbé Thomas, Moustéru                 | 10,00  |
| P. Le Gall, Fontenay-s.-Bois (94)     | 10,00  |
| J.P. Le Roy, Kemper                   | 10,00  |
| F. Le Jean, Nantes                    | 20,00  |
| Y. Blanchard, Fontenay-aux-Roses (92) | 20,00  |
| Yves Quéré, Le Pecq (78)              | 20,00  |
| A.J., St-Malo                         | 20,00  |
| Jacques Castrec, Plouarzel            | 20,00  |
| Y. Le Grevellec, Paris (75)           | 20,00  |
| Christ. Le Goff, Moëlan               | 20,00  |
| M.T. Communier, Daoulas               | 20,00  |
| Yves Liot, St-Brieuc                  | 20,00  |
| Joël Le Gall, Plaisir (78)            | 20,00  |
| Yves Le Lann, Lannion                 | 20,00  |
| Louis Richard, Nantes                 | 20,00  |
| M.-France Rabin, Massy (91)           | 20,00  |
| Pascal Quedillac, Rennes              | 20,00  |
| Bernard Guérin, Auray                 | 20,00  |
| Marcel Marc, St-Nazaire               | 20,00  |
| Pascal Lamy, Broglie (27)             | 20,00  |
| Alphonse Fauvet, Quimper              | 70,00  |
| Henry Henneton, Beauvais (60)         | 10,00  |
| Denis Le Bras, Perros-Guirec          | 20,00  |
| Paul Berthevas, Landerneau            | 20,00  |
| Patrick Pellen, Nantes                | 20,00  |
| Henri Le Guen, Paris                  | 20,00  |
| M. Le Roy, Le Guilvinec               | 20,00  |
| Elisabeth Kervella, Paris (75)        | 20,00  |
| Catherine Martial, St-Herblain        | 20,00  |
| Michel Manach, La Chapelle-sur-Erdre  | 70,00  |
| Patrick Cosquer, Pontrieux            | 20,00  |
| C. Jussiaume, Bordeaux                | 20,00  |
| J.L. Lucas, Caulnes                   | 20,00  |
| P. Le Rol, Pleudaniel                 | 20,00  |
| J. Pritchard, Cymru                   | 50,00  |

1.370 F

Report des listes précédentes ..... 11.873 F

13.243 F

## EN GUISE DE SOMMAIRE...

Ce numéro de septembre du PB, où l'on découvrira sans peine quelques changements techniques, présente d'abord un bilan, dressé de l'intérieur par Yannick Quennehervé, de l'une des plus importantes décentralisations des années soixante en Bretagne, la SBFM à Lorient, et les luttes qu'on y mène (p 6). Un dossier sur les « affaires maritimes » montre que cette administration est loin de répondre aux besoins bretons (p 9). Un second dossier est ouvert : celui de l'énergie dans l'Hexagone, du charbon au nucléaire (p 10). On lira aussi des impressions sur le festival de Lorient, des nouvelles du barrage d'Arzal (p 13). Le second volet du dossier Corse nous présente le MCA et Dominique Gallet, récents trouble-fête de l'élection régionale, dans une interview exclusive (p 15). Deux premières ensuite, la page sportive (p 21) et le document d'histoire du mois qui nous révèle comment les Américains apprenaient du breton à leurs soldats, en 1943-44 (p 4). Les dernières nouvelles de Loire-Atlantique sont suivies d'une conversation à bâtons rompus avec Jean-Louis Jossic, le nantais (p 22) et par le point sur les activités culturelles bretonnes (p 25). Nono conclut par sa chronique d'un bel été (p 28). Les bulletins d'abonnement et d'adhésion vous rappellent que notre constat de la situation bretonne doit nous entraîner à réagir, non à subir !

### RAPPEL

|                      |    |
|----------------------|----|
| Politique            | 2  |
| Social               | 6  |
| Energie              | 10 |
| Environnement        | 12 |
| Problème breton      | 12 |
| Peuples du monde     | 15 |
| Culture-enseignement | 19 |
| Sports               | 21 |
| Société              | 22 |
| P.B. Service         | 25 |

### ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

## Manifestation pour l'emploi en Bretagne

Le samedi 20 octobre, à Saint-Nazaire, l'UDB organise un grand meeting à la Maison du Peuple, à 15 h, centré sur le thème de l'emploi en Bretagne. Il s'agira de populariser des revendications concrètes et réalistes dont la réalisation apporterait rapidement les nombreux emplois nouveaux dont la Bretagne a besoin. On trouvera dans le « Peuple Breton » d'octobre des détails sur cette journée importante, qui marquera le point de départ, en Loire-Atlantique, d'une action prolongée visant à expliquer ces propositions et à en débattre, en vue d'exiger un changement de cap dans les principaux secteurs de l'économie bretonne.

## JE M'ABONNE AU «PEUPLE BRETON»

NOM ..... PRENOM .....  
ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement ☐
  - un réabonnement ☐
  - ordinaire : 80 F (1)
  - de soutien à partir de : 100 F (1)
  - étranger : 95 F (1)
  - étranger par avion : 115 F (1)
- à partir du N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :
  - chèque postal (1)
  - chèque bancaire (1)
  - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76



## Quand les Américains apprenaient à parler breton...

La France doit une fière chandelle à Lucky Luciano, le célèbre bandit américano-sicilien. Il n'y a nulle part une statue de lui, et pourtant sans lui la France serait peut-être devenue une colonie américaine en 1944. En effet, le président Roosevelt, qui ne portait guère dans son cœur le général de Gaulle, entendait ne faire aucune différence dans l'Europe qu'il s'apprêtait à libérer, entre pays amis et pays ennemis. Tous seraient administrés uniformément par les officiers de l'AMGOT (gouvernement militaire allié des territoires occupés). Un capitaine US dans le fauteuil du maire, un colonel dans celui du préfet, un général dans le bureau du ministre... simple et efficace, comme l'ordre militaire est censé l'être.

La Sicile fut la première région à « bénéficier » de l'AMGOT : comme les services secrets anglo-américains y manquaient de contacts pour piloter les officiers administrateurs, ils pensèrent à libérer de sa prison américaine Lucky Luciano pour l'expédier par sous-marin dans la grande île de la Méditerranée, à charge pour lui d'y préparer le débarquement. Ce qui fut fait : Luciano « conseilla » à ses employeurs de choisir parmi ses amis responsables civils de l'occupation qui se trouvèrent tous être des membres de « l'honorable société », autrement dit la Mafia. Après la guerre, les Américains rembarquèrent (pas complètement, ils sont encore du côté de Naples et ont des bases avancées en Sicile), les amis de Luciano restèrent : parvenus aux postes clefs par la grâce de Roosevelt, ils s'y accrochèrent toujours pour le plus grand malheur de la Sicile et de son peuple. Beaucoup d'officiers américains ne restèrent pas longtemps insensibles en 1943 aux charmes de la Mafia et la gestion AMGOT fut en tout point désastreuse, même sur le strict plan militaire.

Le scandale fut si grand que le projet AMGOT fut abandonné en extremis pour la France : du reste la résistance intérieure et le gouvernement provisoire en exil ne l'auraient jamais accepté. Voilà pourquoi la France pourrait être reconnaissante envers Lucky Luciano.

De cet épisode tragi-comique ne subsistent plus aujourd'hui que quelques traces dans les archives, dont les manuels (handbooks) rédigés à l'intention des officiers désignés à l'avance pour des postes d'administration. Le manuel concernant la Bretagne, datant de septembre 1943, contient des considérations variées sur l'histoire, la géographie, les villes, des listes d'adresses utiles depuis les maires jusque aux garages en passant par les maisons closes. Comme ses semblables le livret breton est un tissu de stéréotypes sur le pays et ses habitants, avec en prime quelques perles :

« Il (le Breton) déteste les étrangers. Bien qu'hospitalier par la force d'une longue tradition, il est foncièrement hostile aux étrangers. Il n'aime pas les Anglais mais il exècre à tel point les occupants allemands qu'il fera bon accueil aux Anglais en leur qualité d'alliés. On ne devra pas accorder beaucoup d'attention aux écarts de conduite des Bretonnes avec les Allemands, la race est érotique par tempérament ».

Pour faciliter sans doute ces derniers et les autres échanges... et les autres, le manuel se clôt sur un petit lexique américano-breton. D'ici que les Américains aient voulu imposer le breton et l'anglais comme seules langues officielles en Bretagne ! Quoi qu'il en soit de cette hypothèse saugrenue, le lecteur pourra apprécier ce souci linguistique venu d'Outre-Atlantique. Make it easy, boys ! Brezoneg is for fun !

This is a charming country - Houman a so eur vro gaër.

How are you ? - Penoz man ar bed ?

Do you speak French ? - Komz a rit Gallek ?

Please - M'ar plij.

Thank you - Kalz a drugarez.

Good day - Deiz mat. Good night - Nosvat. Good bye - Kenavo.

Would you speak more slowly, please ? - M'ar plij, komzet goustadig.

I am English - Me a so Saoz.

The English like the Bretons - Plijout a ra ar Vretoned d'ar Saoz.

Please, may I have some water, cider, milk, wine, somewhat to eat ? - M'ar plij eur banac'h dour, slstr, laëz, gwîn, eun dra benag da zebri.

In my Country we have no wine - Em bro ni na meump ket a win.

How are your crops ? - Penaoz eo an ere ?

How were they last year ? - Penaoz e want warlene ?

Where is... ? - Pe lec'h man ?

That is a fine baby - Setu aman eur bugel kaër.

Bad - Fall. Good - Mat. Yes - Ia. No - Nann.

Voilà donc le vocabulaire de base nécessaire à une conversation courante avec un paysan breton en 1943 d'après Washington. En août 44, les éléments de l'armée Patton qui chassèrent les nazis de Bretagne n'eurent pas l'occasion de se servir de ce lexique. Mais qui était donc le bretonnant qui en est l'auteur ?

Jean-Christophe CASSARD



peintre  
en  
lettres

48, rue du Dourjacq  
29200 BREST  
Tél. : 02.61.41



l'ange farceur

VOTRE SPECIALISTE EN  
FARCES & ATTRAPE,  
GADGETS,  
MASQUES,  
MAQUILLAGES,  
COTILLONS,  
ARTIFICES

18, rue Georges Clémenceau  
St-Servan-sur-Mer  
35400 SAINT-MALO  
Tél. (99) 81.76.18

porcelaines - faïences - grès  
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

**Fanch GRIFFON**

4, rue du Guay-trouin -  
29100 Douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

## LE PEUPLE BRETON

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tél. 98-46.18.24, à Brest.

Composition et impression :  
Imprim - 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.P.A.P., n° 41387. Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1984.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

ABONNEMENTS

Ordinaire : 80 F ; de soutien : à partir de 100 F ; étranger : 95 F ; étranger par avion : 125 F.  
C.C.P. : 2365-76 Rennes.

1515 — Marignan, hors course  
1539 — Savary, hors sujet...

Liquidée par les tenants du giscardisme avancé, l'histoire fera sa rentrée en force à l'école primaire dès la prochaine année scolaire. Heureuse initiative donc qui, tout en ne sacrifiant pas les « disciplines d'éveil », rend à une matière essentielle sa juste place. L'histoire n'a-t-elle pas comme première tâche d'aider à former des citoyens conscients des enjeux de la vie politique et capables d'assumer leurs choix ?

Par la même occasion des rudiments de chronologie sont réintroduits dans une école qui avait beaucoup sacrifié l'usage de la mémoire à des méthodes plus « actives ».

Quelques surprises se sont pourant glissées dans les instructions officielles émises par le ministère d'Alain Savary. Sans doute pour donner un nouveau « look » à une matière souvent jugée poussiéreuse, des valeurs sûres de la chronologie passent à la trappe : 1515 Marignan étant la victime la plus célèbre de ce toilettage.

1539 le remplacera bientôt sur les bancs de l'école.

**Mais 1539, qu'est-ce que c'est ?**  
Bien malin qui pourrait le dire, même parmi les historiens de profession... 1539 ? l'ordonnance de Villers-Cotterêts peut-être... gagné !

Cette ordonnance, pas si célèbre que cela, qui « impose l'usage du français qui devient la langue de l'administration et du pouvoir ». C'est du moins Alain Savary qui le dit. Et il a tort, doublement tort :

— L'ordonnance susnommée ne prévoit pas l'emploi du français, elle stipule seulement que les textes officiels ne seront plus rédigés en latin, ce qui laisse une belle place pour des actes écrits en langue régionale (le gascon, par exemple) ;

— L'Etat breton des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles n'avait pas attendu l'ordonnance de François 1<sup>er</sup> pour utiliser le français dans son administration.

Donc, un zéro pointé en histoire à Savary et aux pas très doctes membres de son cabinet ! Mais l'important pour eux n'était-il pas de donner de nouvelles lettres de noblesse à l'idéologie centralisatrice, au jacobinisme bon teint de l'équipe actuellement aux affaires qui ferait pourtant bien de se souvenir que les voix bretonnes lui seront de quelque utilité vers 1986...

Chevènement redressera-t-il la barre ?

J.C.C.

## chiche?

### Grandes manœuvres autour de la SEMAEB

La « société d'économie mixte pour l'aménagement et l'équipement de la Bretagne » est l'objet de convoitises, particulièrement en ce qui concerne la présidence, détenue depuis 1978 par Yves le Foll, ex député maire PS de Saint-Brieuc, qui, prenant sa retraite, a abandonné successivement tous ses mandats électifs. Avec le basculement de certaines villes bretonnes (B4) à droite en 1983, la bataille est chaude pour l'élection d'un nouveau président, car les actions détenues par les villes et les départements s'équilibrent à peu près entre la droite et la gauche. Des 2 côtés, on manœuvre : Saint-Malo (droite) achète des actions à Dinan, les Côtes-du-Nord (gauche) en vendent à Redon. Qui deviendra président : un pionnier du PS en Bretagne ou un « jeune loup » du C.D.S ? Il reste à savoir pourquoi le contrôle de la présidence de la SEMAEB, organisme à vocation publique, est si important. Quels avantages en retire la force politique qui la contrôle ?

### Téléphone et sous-développement de la Bretagne

Malgré la charte de gestion des télécommunications qui prévoyait que la hausse des tarifs devait être inférieure au rythme de l'inflation, l'augmentation du 1<sup>er</sup> août des tarifs téléphoniques porte à 25 % la hausse des 12 derniers mois ! Pourtant, le budget des PTT est largement excédentaire (8 milliards pour l'Hexagone, 340 millions pour la Bretagne). On pourrait admettre cette hausse s'il s'agissait de la reconversion de l'industrie du téléphone en Bretagne, encore que cela ne soit pas aux PTT de jouer le rôle de collecteur d'impôts, comme vient de souligner le Cebib.

Si l'Etat reversait sa part d'aide aux entreprises de communications, la Bretagne aurait tout de même perdu 30 millions de francs actuels dans l'opération, puisque la moitié au moins des bénéfices des PTT iront dans le budget général de l'Etat. Une fois de plus, cela s'apparente à une politique de sous-développement régional.

### Le caporal épinglé

• Le Souvenir Breton avait demandé à M. Charles Hernu, ministre de la Défense, de donner le nom de « Portzmoguer » à une corvette qui, mise en service en 1986, portera le nom de « Primauguet ».

Le Souvenir Breton estime que cette appellation n'est qu'une déformation du nom du grand marin breton qui fut Portzmoguer.

M. Hernu répond :

« Si, en définitive, j'ai préféré Primauguet à Portzmoguer, ce n'est pas tant à cause des navires anciens qui ont porté le nom de Primauguet qu'en raison d'un principe qui peut se résumer ainsi : chaque fois qu'un nom a été francisé parce qu'un héros provincial a atteint une gloire nationale, il convient de conserver le nom ainsi transcrit par la légende ; ceci afin de ne pas réduire une figure nationale à un rang inférieur à celui qu'il mérite.

« Mais à l'évidence, les plaquettes explicatives qui seront distribuées à bord de la corvette, dans les quatre coins du monde, indiqueront que Primauguet est le nom francisé d'Hervé de Portzmoguer, né vers 1470, mort en 1512, commandant de la Cordelière ».

Cet extrait de « Ouest France » du 9 août dernier nous permet d'épingler le ci-devant ministre de la guerre Hernu (-cléaire). La gloire au niveau de la France est, pour lui, supérieure à la gloire au niveau d'une « province ». N'oublions pas que depuis longtemps, une province est, pour l'Etat français, un pays conquis, une colonie. L'usage de la langue du colonisé rabaisserait le héros : si on comprend bien, le héros corse Paoli devrait être honoré sous le nom de... Paul ! Les figures glorifiant l'Etat français seraient supérieures à celles qui ont illustré l'histoire des peuples minoritaires. Et l'usage de la langue française serait un élément valorisant par rapport aux langues minoritaires. De mauvaises langues pourraient bien dire que les propos du ministre sont colonialistes et même racistes, puisqu'ils établissent une discrimination fondée sur la langue. Et le droit à la différence, M. le ministre ?

**Sbfm-Lorient :**

# LA PARITE SELON RENAULT

Responsable de la fédération UDB du Pays de Lorient, Yannick Quénéhervé est conseiller délégué, membre du bureau municipal de la commune de Lanester, mais il est aussi ouvrier dans une des principales entreprises de Bretagne, la SBFM, ZI de Kerpont, entre Lorient et Hennebont.

En cette période de rentrée sociale nous lui avons posé quelques questions sur son entreprise et sur le rôle que peut y jouer l'UDB.

**P.B. :** Peux-tu nous présenter succinctement la SBFM.

**Y.Q. :** A la fermeture des forges d'Hennebont, le pouvoir a dû, pour en partie compenser les pertes d'emplois, grâce à la lutte des travailleurs, y implanter une filiale de la Régie Renault, la SBFM.

La Société Bretonne de Fonderie et Mécanique, mais, détail important, si nous avons la partie fonderie, nous attendons toujours la mécanique.

Nous fabriquons surtout des pièces pour l'automobile, pour toutes sortes de marques, mais Renault représente au moins 60 % de notre production.

Avec plus de 1.400 personnes, la SBFM est la deuxième entreprise du département après l'arsenal de Lorient.

A signaler un taux de syndicalisation très fort chez les ouvriers qui permet à la CGT de faire plus de 85 % des voix aux élections.

A cause d'un endettement excessif lié à l'insuffisance du capital et au besoin de moderniser, l'entreprise connaît des problèmes.

Il faut dire que la Régie Renault ou ses filiales financières ne nous font aucun cadeau, que ce soit au niveau des frais financiers ou, depuis plusieurs années, au niveau de la revalorisation insuffisante des prix de vente qui nous sont imposés.

**P.B. :** Et les travailleurs dans tout cela ?

**Y.Q. :** Mais depuis longtemps, ils refusent ce type de rapport avec la Régie, cette solidarité à sens unique.

Que ce soit pour le pillage de notre productivité quand la Régie fixe ses prix au détriment d'une saine gestion.

Que ce soit pour des pièces mises au point par la SBFM qui sont ensuite

orientées vers d'autres fonderies du groupe, en Espagne, ou que ce soit à propos de nos salaires qui inférieurs de 15 à 20 % par rapport à la maison mère.

En 1981, les ouvriers de la SBFM ont mené une lutte acharnée pour empêcher la remise en cause d'un accord qui visait à résorber progressivement cette différence\*. 400 gars de la boîte se sont rendus à Paris pour appuyer une vieille revendication encore d'actualité qui est le statut social unique Renault, dans une manifestation au caractère très breton d'ailleurs, et qui n'est pas passé inaperçue.

**P.B. :** N'y a-t-il pas contradiction à revendiquer un statut social unique et à contester une trop forte dépendance vis-à-vis de la Régie Renault ?

**Y.Q. :** Si il y a une contradiction, c'est du côté de la direction qui se retranche toujours derrière la notion d'indépendance liée au caractère juridique de la société par rapport au groupe Renault pour ne pas nous faire profiter de certaines mesures sociales pourtant décidées chez Renault.

Par contre, cette notion d'indépendance s'efface rapidement quand il s'agit pour la Régie de venir se sucrer sur le dos des Bretons. Et les moyens ne manquent pas pour nous pénaliser :

- Chutes arbitraires des commandes,
- Transferts autoritaires de fabrication,
- Fixation de prix ne compensant pas l'augmentation des coûts et conséquence qui en découle, salaire inférieur, baisse du pouvoir d'achat.

Nous n'avons pas à récupérer tous les inconvénients de notre situation. Le statut social unique c'est une question de justice sociale qui ne doit pas remettre en cause une certaine autonomie nécessaire de l'entreprise.

**P.B. :** Quel rôle peut jouer l'UDB dans ce contexte.

**Y.Q. :** Notre rôle, c'est d'être à l'écoute des travailleurs.

C'est aussi populariser les analyses et positions du parti insuffisamment connues.

Il est évident que le journal « Le Peuple Breton », avec sa nouvelle formule, va devenir un moyen privilégié pour nous aider dans cette tâche.

**P.B. :** Quelles sortes d'initiatives avez-vous prises ?

**Y.Q. :** Elles restent pour l'instant modestes, mais nous avons amorcé une



Le 4 mai dernier, manifestation CGT à Paris pour le statut social unique Renault.



Une manif de la SBFM à Lorient.

campagne d'abonnements au PB et nous avons déjà dépassé la trentaine d'abonnés.

Nous publions une feuille d'information en fonction de l'actualité de l'entreprise.

A chaque fois nous avons axé une grande partie de notre réflexion et nos propositions sur l'atelier de mécanique que nous réclamons.

Il y a quelques mois, nous avons attiré l'attention du ministre chargé de l'emploi de l'époque, Jack Ralite, sur ce sujet, à l'occasion de son passage à Lanester.

**P.B. :** *Toi qui as contribué à mettre à l'ordre du jour cette revendication, peux-tu nous expliquer l'intérêt de cet atelier de mécanique ? Est-ce crédible ?*

**Y.Q. :** Il peut créer 50 à 100 emplois.

A un stade de la fabrication de certaines de ses pièces, la SBFM souffre d'une trop forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur qui se fait au détriment d'emplois qualifiés sur place et de l'efficacité économique.

En effet, pour usiner certains modèles de pièces en l'absence d'atelier mécanique, ces pièces doivent faire des navettes de plusieurs centaines de kilomètres à travers la France, alors que cet usinage pourrait être fait chez nous.

Nous avons les structures, les compétences, la plupart des LEP du Morbihan forment des jeunes à ces métiers.

D'autre part, des pièces finies, plus sophistiquées, permettraient de sortir un tonnage d'une plus grande valeur, ce qui est très important sur le plan financier.

De plus, à cause d'une moyenne d'âge très basse, nous ne pourrions plus, à court et moyen terme, régler les nombreux problèmes de handicaps dus aux conditions de travail par des départs massifs en pré-retraite ou contrats de solidarité.

Il faudra bien reclasser le personnel, même s'il faut s'attaquer d'abord aux causes du mal, l'atelier de mécanique peut représenter une solution pour ceux qui aurons bousillé leur santé sur les chaînes ou en cabines de burinage.

Alors nous lutterons pour obtenir la création de l'atelier.

Au lieu d'être investie en Bretagne qui en a bien besoin, une part de l'épargne des Bretons drainée vers l'extérieur n'a-t-elle pas été réinjectée dans les caisses des entreprises nationalisées ?

En retour, par exemple, combien la Régie a investi en Bretagne ? A part l'UDB, quel parti de gauche a protesté contre ce principe ?

Réclamer plus d'autonomie pour la SBFM c'est donc quelque chose de

logique et naturel pour un parti politique comme l'UDB.

C'est revendiquer une condition pour être plus efficace au niveau de la gestion et de la compétitivité de l'entreprise.

C'est rejeter des rapports paralysants.

L'autonomie c'est une conception et un moyen moderne de la gestion et de la démocratie.

C'est parce que j'en suis convaincu que je milite depuis plus de dix ans à l'UDB.

**P.B. :** *Quel sont les projets de l'UDB à la SBFM ?*

**Y.Q. :** Début octobre, mener une ou deux actions que nous préparons en ce moment pour faire avancer nos propositions en faveur de l'emploi.

Augmenter la diffusion du journal.

Trouver des ressources pour aider notre presse.

Enfin, élargir notre noyau de militants et de sympathisants car si c'est confortable d'encourager ou de siffler sur le bord de la touche, c'est sur le terrain que les choses se passent et en politique plus nous sommes nombreux et plus les chances de victoires rapides sont grandes.

\* Conflit à l'occasion duquel notre camarade fut une des cibles de la direction. Voir numéros du « Peuple Breton » 203 et 208.

# Le dos à la mer et face au large, les salariés des Affaires Maritimes dans la tempête

Deux « événements » discrets viennent récemment de troubler les eaux d'habitude fort peu agitées de l'une des plus vieilles administrations françaises : les Affaires Maritimes, ex-Inscription Maritime.

## Une bonne nouvelle... mais

La bonne nouvelle c'est l'annonce de la publication au Journal Officiel du 24 mai 1984 du statut d'« attaché des Affaires Maritimes » (1). Vieille, très vieille revendication des organisations syndicales : la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie A (civils) (2) est la première « brèche » tendant à ébranler les structures rigides et conservatrices héritées de Colbert. Rigidité et conservatisme pérennisés par une hiérarchie uniquement composée de militaires de la Marine Nationale (administrateurs et officiers d'administration).

Bien que ne répondant que de manière incomplète aux aspirations des personnels civils (les postes de direction des quartiers des Affaires Maritimes ne leur sont toujours pas accessibles), ce premier pas permettra aux personnels de mener une carrière de fonctionnaires « normaux », et non plus de se voir bloqués très jeunes sans aucune perspective de promotion.

De plus, la qualité du service public devrait s'en trouver améliorée dans la mesure où jusqu'à présent les Affaires Maritimes n'étaient pour beaucoup qu'une administration de « transition », dans l'attente de réussir un concours donnant accès à une autre administration offrant un réel déroulement de carrière et des salaires plus corrects.

Quel sera le nombre de postes mis au concours ? Cela aboutira-t-il à insuffler un air nouveau dans une administration qui en est singulièrement dépourvue ? Les mois qui suivent le diront, mais d'ores et déjà, deux remarques s'imposent :

— Les organisations syndicales ont « joué le jeu » et accepté de faire des sacrifices en donnant leur accord à un



Les services des Affaires Maritimes à Lorient.

recrutement de fonctionnaires de catégorie B moins important que prévu en 1983, afin de dégager les crédits qui seront affectés à la création des postes de catégorie A ;

— L'administration centrale, étroitement et adroitement « conseillée » par une pléiade d'administrateurs (militaires) a décidé de créer dans chaque quartier (3) des Affaires Maritimes un poste d'officier d'administration, y compris dans les quartiers où la charge de travail ne le justifiait pas et où aucune demande dans ce sens n'avait été formulée !

Deux objectifs essentiels expliquent cette décision surprenante.

Il fallait, d'une part, limiter le nombre de postes à offrir aux futurs « attachés » (civils) et, d'autre part, préparer la « bagarre ». En effet, les attributions dévolues aux officiers d'administration (militaires) et aux futurs « attachés » (civils) seront sensiblement les mêmes, et il est évident que dans un quartier où seront affectés — pour des tâches de nature équivalente — deux agents aux statuts antagonistes (ou vécus comme antagonistes), des conflits ne manqueront pas de surgir. De plus les « mesures transitoires » largement inspirées par les vues à court terme des

organisations syndicales réformistes vont favoriser les plus anciens fonctionnaires qui sont largement issus... de la Marine Nationale !

Tout cela est « vicieux » à souhait et montre bien ce qu'est l'esprit maison !

## Réforme de la Sécurité sociale

La seconde mesure, celle-là officielle (et pour cause !) est d'apparence beaucoup moins spectaculaire : les marins ont leur propre régime de sécurité sociale (la Caisse Générale de Prévoyance des Marins Français) et sont dans leur majorité attachés à ce régime particulier, plus avantageux que le régime général de la S.S. sur lequel il se calque pourtant un peu plus chaque année, et plus proche (une caisse locale par quartier).

A l'avenir, toutes ces caisses seraient purement et simplement supprimées au profit de quatre centres couvrant toute la France : Paris (déjà existant) pour la Manche et la Mer du Nord ; Saint-Servan

(déjà existant) pour la Bretagne ; Rochefort ? (à créer) pour la façade atlantique ; et Marseille (à créer) pour le littoral méditerranéen et la Corse.

Sur le fond, le principe retenu est intéressant : il supprime des tâches routi-

ralentit d'abord le recrutement, les départs en retraite se trouvant compensés par le reclassement du personnel CGP dont les postes seraient supprimés, et quand le faible nombre de fonctionnaires ne « justifie » plus l'existence d'un quar-

conditions, dans la CEE : qui peut estimer aujourd'hui l'impact de cet élargissement de la CEE sur les pêches bretonnes et françaises, et plus généralement sur toutes les activités induites (construction et réparation navales en amont, transformation et commercialisation en aval) ?

Personne !

Pour mener une telle étude il faudrait disposer d'un appareil statistique précis, complet et fiable en ce qui concerne les espèces pêchées, les tonnages débarqués, leur provenance. Voici l'une des directions dans lesquelles devraient œuvrer les services des Affaires Maritimes, en liaison avec l'ISTPM, avec des moyens adéquats : informatique... On en est loin et les statistiques demeurent très incertaines, en ostréiculture et mytiliculture en particulier.

Un petit progrès a été fait grâce à la décentralisation des Affaires Maritimes qui a permis de faire coïncider la vieille division du littoral français (en quartiers et circonscriptions régionales) avec les limites de droit commun (départements) : ainsi les services préfectoraux et les élus vont enfin pouvoir disposer de dossiers et de statistiques établis au niveau départemental, ce qui les rend compatibles avec des études émanant d'autres administrations - quelle que soit par ailleurs l'appréciation que l'on porte sur la pertinence des divisions départementales, c'est un progrès. Dans les textes tout au moins, car il y a aussi à faire pour que cette mesure entre effectivement dans les mœurs...

En Bretagne moins qu'ailleurs, les Affaires Maritimes n'ont pas de raison de disparaître, et les lecteurs du « Peuple Breton », qui se souviennent certainement de la brochure « mer » éditée par l'UDB (5), en seront certainement convaincus.

Jean ROUDAUT

## Si François de Closets avait connu les Affaires Maritimes, il aurait dit un peu moins d'âneries sur les « nantis » de la Fonction Publique...

- Dans l'ensemble des quartiers des Affaires Maritimes, les conditions de travail sont lamentables. (A quoi bon moderniser une administration « condamnée » ?)

Quelques exemples valent tous les discours :

- A Brest, des agents travaillent dans un sous-sol sans aucun éclairage naturel, et avec des murs recouverts... d'amiante.

- A Auray, épisodiquement, un agent travaille dans les toilettes ! tant les locaux sont saturés. Il n'y a aucun vestiaire...

Locaux vétustes, méthodes de travail archaïques, constituent, non pas des exceptions, mais le lot commun. Les « anciens » se rappellent l'époque où toutes les lettres arrivant étaient soigneusement ouvertes et recollées sur leur envers afin de servir une seconde fois ! Où le ruban de la machine à calculer imprimante, n'était jamais découpé. Une fois écrit d'un côté, il était déroulé sur l'autre sens et reprenait du service !

Où le personnel se cotisait pour acheter des annuaires téléphoniques que l'administration ne voulait pas acheter ! etc...

C'était il y a dix ans seulement pour certains quartiers !

nières et peu intéressantes au niveau des quartiers, et permettra sans doute de gagner quelques jours dans les délais de remboursement des frais de soins dus aux assurés maritimes. Son seul défaut est donc la perte du contact humain, la difficulté aussi pour obtenir un renseignement quand les spécialistes ne seront plus sur place immédiatement disponibles.

Les aspects positifs de la réforme l'emportent sur les négatifs, les syndicats sont plutôt d'accord. Ils réclament qu'en contrepartie soient développés les « secteurs d'avenir » : statistiques et études économiques, etc. A part quelques vagues promesses, rien ne permet de dire que cet appel ait été entendu. Mais il y a plus grave.

## La mise au placard des Affaires Maritimes ?

La décision de créer ces quatre centres, d'apparence très technique, remet en fait très profondément en cause l'existence même de la structure Affaires Maritimes sur le littoral. En effet, ces services sociaux sont souvent les plus « gros » services des quartiers maritimes en personnels, et ils ont par le passé assuré, peu ou prou, la cohésion de l'ensemble.

Le schéma de la liquidation possible des Affaires Maritimes est simple : on

tier autonome, on rattache les différents services à la préfecture, aux douanes, à l'équipement, etc. (4).

La petite taille, la dispersion sur tout le littoral, la faible conscience syndicale des personnels, le « déclin » accepté comme une donnée inéluctable de la population maritime, autant de facteurs qui risquent de ne permettre aucune réaction d'envergure de nature à remettre en question cette « évolution ». Ces mesures seront-elles mises en œuvre rapidement ou bien jouera-t-on sur le facteur temps afin de ne pas faire trop de vagues ? Lente asphyxie ou strangulation rapide, l'issue est toujours la même...

## L'enjeu

Cette décision, d'apparence purement interne et technique, révèle par-delà son aspect « technocratique » et « parisien » (comme le disait un conseiller municipal PS de Concarneau) le désintérêt de ce gouvernement pour les affaires de la mer en général - pêche ou commerce - et la faiblesse de ses analyses quant au potentiel des activités maritimes.

Le déficit de la balance commerciale des produits de la mer (plus de cinq milliards de francs en 1984) est chaque année plus important, alors que ce secteur est de plus en plus subventionné à fonds perdus.

L'Espagne et le Portugal rentreront, tôt ou tard, dans de bonnes ou de mauvaises

(1) Cette mesure, dont le principe avait été acquis sous le ministère de la Mer - (Le Pensec) - est la seule avancée réellement significative obtenue depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Morale :

- Les socialistes ont la mémoire courte : quand avant le 10 mai 81, « simple député », L. Le Pensec téléphonait à l'administrateur des Affaires Maritimes de Concarneau, celui-ci se permettait de lui raccrocher au nez ! A la même époque, Marie Jacq, députée elle aussi, n'obtenait aucune réponse - même négative - de l'administrateur de Morlaix, à qui elle demandait communication du dossier sur la marée noire qui souillait les côtes de la circonscription !...

(2) La Fonction Publique en France est divisée - grossièrement - en quatre catégories de fonctionnaires - A, B, C, D - recrutés selon leurs diplômes, respectivement : études supérieures (A), baccalauréat (B), BEPC (C) et sans diplôme (D).

(3) La structure locale des Affaires Maritimes est le « Quartier » appellation militaire s'il en est. Il y en a six dans le Finistère, trois dans le Morbihan, deux en Loire-Atlantique, deux dans les Côtes-du-Nord et un en Ile-et-Vilaine.

(4) Si le 10 mai 81, Giscard d'Estaing avait été réélu président de la République, les Affaires Maritimes auraient été éclatées entre :

- Services économiques ..... Préfecture  
- Cadastre conchylicole ..... Equipement  
- Plaisance ..... Douanes  
- CGP ..... Sécurité sociale  
- Etc...

L'actualité récente nous ouvre trois dossiers : celui des Charbonnages de France et des Houillères du Nord, celui du nucléaire en Bretagne que le pouvoir a malencontreusement remis au premier plan, celui de la longue lutte des mineurs britanniques contre la politique de Thatcher. G. Le Hen analyse ici le dossier des Charbonnages de France et les raisons du choix pro-nucléaire de Mitterrand. Nous en profitons pour présenter le combat courageux des mineurs britanniques, et singulièrement gallois, combat qui nous concerne aussi directement et que l'U.D.B. a soutenu, à son niveau.

## Charbonnages de France : on a déjà donné...

**Au cours du dernier week-end de mai, Georges Marchais a réaffirmé le désaccord du Parti Communiste sur la politique charbonnière de la France, son choix pour une relance de la production et son opposition aux fermetures de mines décidées par le gouvernement.**

Il n'y a pas de mines de charbon en Bretagne, mais nous ne pouvons rester indifférents devant cette divergence entre les partis de la majorité gouvernementale : puisque l'Etat français subventionne largement les Charbonnages de France, nous participons par nos impôts à l'exploitation du charbon français.

Voyons d'abord ce que cela coûte : l'aide de l'Etat aux Charbonnages de France a été de 5,85 milliards de francs en 1982, et de 6,5 milliards en 1983. Il convient de retrancher de ces sommes les charges diverses telles que les retraites et de ne retenir que les subventions liées à l'exploitation : 3,39 milliards en 82, 3,7 milliards en 83. Pour apprécier l'importance de ces sommes, il faut les comparer à d'autres dépenses de l'Etat, et puisque l'on a parlé ces derniers temps de décentralisation et de contrat de Plan Etat-Région, sachons que, pour les 20 contrats passés ou sur le point de l'être, l'apport de l'Etat sera de 7 milliards par an (35 milliards sur 5 ans). Ainsi, en moyenne, chaque région recevra 350 millions, soit le dixième de l'aide à l'exploitation des Charbonnages ! La décentralisation a des limites bien étroites...

Le charbon français coûte donc cher, mais sans uniformément : les mines de Provence ont un prix de revient compétitif, celles de Lorraine en sont proches, mais les autres ont des prix de revient très élevés en raison des difficultés d'exploitation : certaines mines ont un prix de revient double du prix de vente. L'aide de l'Etat est donc la condition première de la survie de beaucoup de mines.

### Une carte à jouer

En fait, cette aide de l'Etat est aussi une subvention directe aux régions houillères comme le Nord-Pas-de-Calais : elle se retrouve en salaires, puis dans le commerce, l'artisanat, les entreprises de services... bref, elle concourt largement à l'activité économique de ces régions. Imagine-t-on ce qui pourrait être fait en Bretagne si nous pouvions bénéficier chaque année d'une aide supplémentaire de l'Etat de un milliard de francs ? Ne pourrions-nous pas nous aussi maintenir en activité nos ardoisières que l'on a bien vite condamnées au nom de la rentabilité

alors qu'elles manquaient d'abord d'investissement et de moyens de transport : deux régions, deux poids, deux mesures...

L'industrie charbonnière française ne doit pas être assimilée à ces industries en crise du fait d'une conjoncture internationale défavorable ou d'un besoin urgent de modernisation : pour bien des mines il n'y a aucun espoir d'atteindre à terme un niveau de rentabilité acceptable, et dans le passé, depuis l'étatisation de 1946, les subventions de l'Etat ont constamment été nécessaires, avant 1946 les mines privées n'ont survécu que grâce à une politique ultra-protectionniste du gouvernement.

En avons-nous souffert de cette politique protectionniste qui, depuis le dix-neuvième siècle nous a empêché d'importer en Bretagne le charbon bon marché qui aurait permis à notre pays de participer à la course à l'industrialisation ! La Bretagne avait certes le handicap d'être dépourvue de ressources énergétiques, mais cette situation a été considérablement aggravée par la pratique typiquement coloniale qui consistait à imposer au pays dominé son approvisionnement au prix fort dans le pays protecteur. Notre tribut au charbon français nous l'avons payé suffisamment pour avoir le droit de dire aujourd'hui : ça suffit !

Les temps ont changé et une nouvelle chance s'offre à notre pays : la politique protectionniste a été abandonnée - mais le PC y reste favorable - et l'avenir semble sourire aux industries portuaires qui peuvent disposer de larges facilités d'approvisionnement en matières premières et en énergie. La Bretagne a là une carte à jouer et elle peut rattraper le retard pris : pour cela, il faut mobiliser nos ressources, il faut que nos impôts servent en priorité à l'industrialisation de notre pays.

### Quant à la grandeur...

Certes, l'autonomie n'est pas l'indépendance, elle n'est pas et ne doit pas être le repli égoïste sur soi-même. Elle implique la notion de solidarité - que notre idéal socialiste vient renforcer - avec les autres travailleurs de l'Hexagone. C'est pourquoi nous ne refusons pas notre participation à des investisse-

ments de l'Etat pour créer dans les régions minières des emplois de remplacement. Mais solidarité n'est pas sacrifice : nous devons savoir combien cela nous coûte, notre contribution doit être librement consentie, notre solidarité ne doit pas être à sens unique. Autant de notions qui impliquent l'autonomie de la Bretagne dans l'Etat français.

Mais, le Parti communiste ne veut pas de ces investissements de remplacement auxquels nous consentons : il propose le maintien, voire l'augmentation de l'aide publique aux Charbonnages, il souhaite qu'on prolonge indéfiniment cette politique charbonnière qui pénalise la Bretagne. Nous ne pouvons que signifier notre désaccord : si aide aux Charbonnages il doit y avoir, elle ne peut être que du ressort des régions concernées, et non de l'ensemble de l'Hexagone.

Et qu'on ne vienne pas nous dire que l'indépendance énergétique est nécessaire à la grandeur de la France :

- Quelle indépendance énergétique peut-il y avoir alors qu'en 1982 la production d'énergie dans l'Hexagone n'a couvert que 34 % de la consommation, en quoi repose-t-elle sur le charbon qui ne représente que 7 % de l'énergie consommée, dont 2 à 3 % pour les mines qui doivent être fermées ?

- Quant à la grandeur de la France, nous savons qu'elle a été bien trop souvent acquise au détriment des peuples colonisés dont nous faisons partie.

G. LE HEN

## La longue

Depuis près de 22 semaines, les mineurs britanniques sont en grève, non pour leur salaire, mais pour s'opposer à la politique de fermeture de puits du gouvernement Thatcher. La grève est particulièrement massive au Pays de Galles où le plan de l'office britannique du charbon prévoit la fermeture échelonnée de 20 des 25 puits encore en activité. Les raisons avouées sont économiques et financières : il s'agirait de faire fonctionner avec le pétrole de la Mer du Nord les centrales thermiques qui marchent actuellement au charbon, et de développer un programme important de centrales nucléaires. Or, le pétrole de la Mer du Nord est coûteux et ses réserves sont limitées. Le charbon gallois, lui, est abondant et peu subventionné : moins de 50 F la tonne contre 204 F la tonne en France (près de 600 F dans le Nord-

**LET'S  
BACK  
OUR MINERS**



**Plaid Cymru**

## grève des mineurs gallois

Pas-de-Calais) et plus encore en Belgique. C'est le combustible idéal pour les centrales thermiques. De plus, son exploitation permet de faire vivre une centaine de milliers de personnes dans les vallées minières du sud du Pays de Galles, où aucune activité de remplacement n'est prévue. Enfin, l'anthracite et le charbon à coke gallois correspondent à de gros besoins européens, tant britanniques que continentaux.

La grande presse et la télévision ont tout fait pour déconsidérer cette grève, que la police a tout pour briser en chargeant les piquets de grève — maintenant renforcés par les épouses des mineurs — et en procédant à près de 4.000 arrestations de syndicalistes, y compris à Londres, dans la rue. Le parti travailliste est lui-même hésitant face au

mouvement, ayant lui-même procédé à la fermeture de 55 puits en dix ans de gouvernement travailliste, depuis 1964. Seul le parti socialiste gallois, le Plaid Cymru, soutient le mouvement de toutes ses forces, dans sa presse, par ses affiches, ses collectes, ses marches de sensibilisation. La population des vallées minières fait bloc autour des mineurs pour la défense de leur emploi. Quant à Thatcher, il semble qu'elle ne pense qu'à privatiser les mines rentables et à briser le syndicat des mineurs. Elle préfère importer le charbon d'Afrique du Sud, où il n'y a pas de syndicats véritables et où les mineurs sont mal payés. Le charbon gallois pourrait utilement approvisionner, comme par le passé, l'Europe de l'Ouest, et singulièrement la Bretagne.

J.J.M.

## Centrale nucléaire en Bretagne ?

### *Point de vue pour un combat*

L'accord de principe pour la construction d'une centrale nucléaire dans la « région Bretagne » donné par Mitterrand à Marcellin a désagréablement surpris tous ceux qui avaient participé au combat pour Plogoff. Pourtant, à la réflexion, la décision du président de la République n'a rien de surprenant : elle était prévisible, elle est politiquement habile, et elle obéit à une certaine logique.

### Prévisible et logique

Prévisible elle l'était incontestablement : il aurait fallu être bien naïf pour croire, après que le nouveau président ait tenu sa promesse concernant Plogoff, que le projet de construction d'une centrale atomique dans l'Ouest Breton était définitivement abandonné. Trop de gens restaient favorables au projet, qu'ils soient à l'EDF ou dans les entreprises de travaux publics, ou même dans les syndicats (la CGT notamment) pour que le dossier ne ressorte pas un jour ou l'autre. C'était d'autant plus probable qu'ils étaient soutenus par une écrasante majorité d'élus de la « Région », conseillers régionaux, conseillers généraux, maires, etc... allant de la droite la plus réactionnaire au Parti communiste.

C'est aussi une décision adroite politiquement : l'Etat parisien laisse aux élus qui la réclament le soin de proposer un site pour la centrale. Ainsi, il les oblige à prendre leurs responsabilités vis-à-vis des populations concernées et leur laisse par avance le poids de l'échec si l'opposition à la centrale se révélait trop forte et contraignait à un nouveau recul.

Enfin, on peut y trouver aussi une certaine logique : même si la loi de décentralisation ne répond pas à nos espoirs, elle n'en marque pas moins un progrès indéniable sur la situation antérieure, et, peu à peu, le rôle des assemblées régionales se trouve accru. Le président de la République qui est pour beaucoup dans la mise en place de cette réforme, pouvait-il rester sourd aux demandes répétées du Conseil régional et aux vœux des conseils généraux dont les motions, toujours votées à une très large majorité, ne semblaient soulever dans le public aucune émotion ? En maintenant son refus il aurait prêté le flanc à la critique d'entraver le développement régional et de ne pas jouer le jeu de la décentralisation.

(Suite page 12)

Mais cette logique-là n'est qu'apparente car elle attribue au conseil régional une représentativité qu'il n'a pas. Comment pourrait-il parler au nom des Bretons alors que son mode d'élection — ou plutôt de désignation — n'a pas le moindre caractère démocratique et que le découpage d'une Bretagne à quatre départements fait par la droite et pour la droite donne au clan Marcellin un avantage considérable ?

## Mais antidémocratique

En appliquant les mesures contenues dans la loi sur la décentralisation tout en reportant l'élection au suffrage universel de l'assemblée régionale, le gouvernement de gauche donne aux fantoches du conseil régional la possibilité de faire des choix décisifs pour l'avenir de la Bretagne et il porte de ce fait une lourde responsabilité dans la situation où nous nous trouvons. Sur quelle logique boiteuse, sur quelle conception bien personnelle de la démocratie Defferre s'est-il appuyé pour confier des pouvoirs nouveaux et importants à des gens qui n'ont pas été élus directement ?

Il est donc évident que, dans la lutte contre la centrale nucléaire, le premier combat à mener est de montrer clairement que le conseil régional ne peut prétendre parler au nom des Bretons et d'exiger qu'il ait lieu au plus vite l'élection au suffrage universel d'une véritable assemblée de la Bretagne à cinq départements.

Et lorsque l'élection au suffrage universel aura été obtenue du pouvoir qui nous dirige, il faudra mener le combat jusqu'au bout et ne pas voter, pour des raisons de politique hexagonale pour les promoteurs de la centrale : c'est peu-être cette dernière ligne droite avant la victoire qui sera la plus pénible pour certains adversaires du nucléaire. Combien de ceux qui condamnent aujourd'hui avec virulence la décision de Mitterrand ont contribué à la rendre inévitable en votant pour les amis de Marcellin aux cantonales de 82 ou aux municipales de 83 ? Ces élections ont, ne l'oublions pas, une importance qui dépasse le cadre local puisque ce sont les villes et les conseils généraux qui désignent les conseillers régionaux et élisent les sénateurs (au total les deux tiers du Conseil régional).

Nous obtiendrons peut-être qu'il y ait, en 1985, une élection régionale, mais nous aurons à coup sûr des élections cantonales en mars 1985. C'est déjà pour nous l'occasion de renvoyer dans leurs foyers un bon nombre de ces pro-nucléaires qui prétendent parler dans l'intérêt de la Bretagne, d'écorner un peu la majorité de Marcellin au Conseil régional et de lui adresser un sérieux avertissement. Il faut faire de la construction de la centrale l'enjeu de ces élections : « SORTEZ LES PRO-NUCLEAIRES » tel devrait être, en mars 1985, le mot d'ordre de tous les adversaires de la centrale atomique.

## Barrage d'Arzal

### Ils n'en ratent pas une, ces notables !

En ce début d'été où nous écrivons ces lignes, et pour la troisième année consécutive, le « bloom » planctonique de l'estuaire de la Vilaine a interdit la vente des moules de Pénérif à Piriac.

Les moules ? Peuh ! Coquillage vulgaire de consommation populaire, élevé par des salopards en casquette aux mains sales. Les uns et les autres méritent-ils qu'on en parle ?

Le fait est qu'on n'en a pas parlé, lors de la présentation de la plaquette consacrée au quinzième anniversaire du barrage d'Arzal. Cérémonie à bord de la vedette de plaisance « Anne de Bretagne », présidée par Olivier des Pays de Loire (Guichard, vous l'aviez deviné), M. Méhaignerie et un représentant de M. Marcellin.

On n'en a pas parlé. On ne parle pas la bouche pleine, voyons ! Petits fours et champagne étaient de la fête.

M. de Baudinière, président de l'Institution interdépartementale pour l'aménagement de la Vilaine, a cependant pris la parole. Sans avoir pris la précaution de tourner les petits fours sept fois dans sa bouche au préalable.

D'avantage que ces amuse-gueule c'est l'audacieuse affirmation selon laquelle le barrage joue un rôle de protection pour l'aval (!!!) (1) qui a fait sortir les

mytiliculteurs de leurs bouchots et les marins-pêcheurs de leur timonerie.

Le communiqué-mise au point qu'ils ont publié aussitôt ne joue pas le même air que les flûtes... de champagne. Il mériterait d'être reproduit ici... mais les lecteurs du « Peuple Breton » connaissent déjà le dossier.

Cette invraisemblable maladresse est significative de l'ignorance et en définitive du mépris de ces notables sans véritables attaches locales vis-à-vis des activités traditionnelles des travailleurs de la mer, gravement menacées par les conséquences d'une réalisation technocratique hâtive, menée sans étude d'impact.

Si le ridicule tuait encore, les élections cantonales de mars 85 consacreraient la déroute des notables précités.

N'est-ce pas dans la circonscription du député Marcellin que l'on rencontre ces merveilles de la technique que sont — à tout seigneur tout honneur — le barrage pollueur, mais aussi ces beautés ignorées que sont, par exemple, le pont de Banastère en Sarzeau, cassé en trois et rafistolé à grands frais moins d'un mois après son inauguration. Et le pont de Courée en Saint-Perreux, inauguré en 1980... pour une mise en service reportée à 1987 au moins !

A.G.

(1) En amont, tout irait bien. Les marais de Redon sont à l'abri des inondations, et leurs pâtures plantureuses... à l'heure des quotas laitiers. N'importe : on peut abattre les vaches laitières, prétexte de la construction du barrage au profit de cette autre vache à lait : le tourisme.

## Lorient

### L'administration nécoule pas les personnes handicapées

Les situations des personnes handicapées sont encore étudiées, traitées, discutées en petit comité où spécialistes, responsables d'association, et professionnels du handicap s'en donnent à cœur joie en oubliant souvent... de demander l'avis aux premiers intéressés !

La rénovation du cinéma « Le Royal »

Les Bretons de la région de Plogoff nous ont montré le chemin : Guermeur, partisan convaincu de la centrale, a perdu successivement son siège de député puis celui de conseiller général. Ils sont ainsi allés jusqu'au bout de leur combat : la lutte contre le nucléaire n'est pas marginale, indépendante des autres grands problèmes, elle fait partie intégrante de la vie politique et chaque électeur doit en tirer les conséquences.

G. LE HEN

constitue un exemple frappant de ces pratiques. Septembre 83 : annonce dans la presse de la future rénovation du cinéma.

Aussitôt, des associations écrivent au propriétaire du cinéma pour lui demander ce qui est prévu pour les personnes handicapées dont certaines revendiquent l'accessibilité dans toutes les salles de spectacle. Ces dernières personnes ne seront jamais consultées dans cette affaire !

Octobre 83, le propriétaire du cinéma demande l'autorisation au député-maire de ne pas installer d'ascenseur dans son établissement en précisant toutefois que tous les films seront diffusés dans les deux salles du rez-de-chaussée.

(Sachons que cet établissement comporte 7 salles et on aimerait savoir comment tous les films pourraient passer dans les deux salles accessibles en une semaine ? N'a-t-on pas sciemment trompé les personnes handicapées ?)

Enfin, la commission départementale d'accessibilité, qui ne s'est jamais réunie durant cette affaire, et malgré les démarches de certaines associations, a été favorable, selon le préfet du Morbihan, à la rénovation selon les plans proposés

## Une chance pour la Loire-Atlantique

### La Lorraine serait bretonne !

Cinq ans après l'UDB, certains découvrent que la Bretagne est une Lorraine qui s'ignore (1). On se souvient de la bigoudène accueillant d'un « *Bienvenue en Lorraine* », sur les affiches du parti, les estivants de 1979.

Avec plus de 53.000 demandeurs d'emploi, et deux fois moins d'offres que l'année dernière (2), la Loire-Atlantique est toujours une super-Lorraine. On y compte maintenant 149 chômeurs pour 1.000 salariés actifs ou potentiels (3), contre 133 l'an dernier et 103 il y a cinq ans.

On y compte aussi quatre députés du Parti socialiste, qui figureront sans doute bientôt parmi les chômeurs, les travailleurs ayant du mal à comprendre en quoi leur action est plus efficace que celle des quatre députés de droite... Vous avez dit hélas ? Vous n'êtes pas le seul. Mais sachez quand même qu'aucun d'eux, depuis son élection, n'a invité l'UDB à débattre des problèmes et des perspectives de sa circonscription ou du départe-

ment. Pire, aucun des trois députés PS de la région nantaise (Chenard, Floch, Natiez) n'a jugé bon de répondre à la demande d'entrevue de la section UDB de Nantes... La lettre était un peu sèche, certes, comme ce que l'UDB avait à dire, mais l'heure est-elle aux ronds de jambes ?

Revenons aux vrais problèmes.

### La navale à l'abattoir

On a beaucoup remarqué en Basse-Loire, comme ailleurs en Bretagne (4), le rattachement de la Construction Navale au Ministère de la Reconversion Industrielle et du Commerce Extérieur. Le Gouvernement, de toute évidence, n'estime plus justifié de rattacher la Navale aux autres affaires maritimes, qui restent du ressort du secrétariat d'Etat à la Mer, où le pauvre Lengagne inaugurera bientôt les anémones de mer. L'aspect « reconversion » prédomine en effet, et les organisations syndicales n'ont sans doute pas tort d'y voir l'amorce d'un abandon pur et simple. On ne les consulte pas plus que l'UDB, et les seules précisions chiffrées qui suintent concernent comme par hasard des suppressions d'emplois.

1.320 suppressions sont annoncées aux Chantiers de Saint-Nazaire (Alsthom-Atlantique), et 2.100 emplois sont immédiatement menacés à Nantes, où la Navale ne sera bientôt plus qu'un souvenir. Comme le port. Même si les nouvelles attributions ministérielles nous invitent à ne pas faire de lien entre la prospérité de la construction et de la réparation navales et une activité portuaire et maritime digne de ce nom.

### Un environnement en déprime

Les travailleurs ont d'autres raisons d'être inquiets. A chaque emploi directement assuré par la construction navale correspondent au moins trois emplois extérieurs (certaines estimations vont jusqu'à six). Alors que rien de concret n'est prévu pour les emplois purement « Navale », qui se soucie de ces emplois indirects ?

Par ailleurs, la reconversion en Lorraine s'accompagne d'une politique de recherche des emplois nouveaux. Rien de tel ici, où le chômage est au moins comparable (5). Aucune amorce de débat sur l'avenir industriel de la Basse-Loire. C'est pourtant cela qui est important (et non la nomination d'un « Chérèque » pour la Bretagne, car une autonomie honnête permettrait de faire plus et mieux pour les Bretons qui chôment...).

Enfin, l'environnement n'a pas un tonus attirant.

Le consortium Fives-Cail-Babcock-Framatome-Usinor devait remettre fin août au tribunal de commerce de Paris ses propositions concernant Creusot-Loire. Mais on savait déjà, au moment où cet article était mis sous presse, que le « périmètre de reprise » des activités du groupe ne comprenait pas les secteurs chaudronnerie et imprimerie de l'établis-

sement de Nantes, où 900 emplois sont en jeu dans les mois qui viennent, et 1.650 à terme. 200 emplois sont menacés à la Société Européenne de Brasserie, 70 à Elf-Donges et jusqu'à 260 d'ici la fin de 1987, etc... Pas loin de 10.000 emplois dans le département. Pour ne pas parler des emplois agricoles.

### Une manifestation qui vient à son heure

La manifestation pour l'emploi en Bretagne organisée par l'UDB, à Saint-Nazaire, le samedi 20 octobre, vient donc à son heure, et nombreux sans doute sont les lecteurs du Peuple Breton qui se retrouveront dès 15 h, à la Maison du Peuple (place Salvador Allende).

Au vote « utile » de trop d'électeurs de gauche, qui confie la gestion de la Bretagne à des élus « socialistes » incapables de l'assumer, il faut d'urgence substituer un engagement utile aux côtés des vraies forces de progrès.

Michel FRANÇOIS

(1) Voir les derniers P.B.

(2) Les chiffres sont extraits de « Statistiques et Développement » de juin 1984 (publication de l'INSEE).

(3) Un travailleur licencié ou un jeune qui n'a pas trouvé d'emploi sont des salariés potentiels. Par rapport aux actifs salariés réels, le pourcentage serait évidemment encore plus élevé.

(4) Les réactions ont été beaucoup plus discrètes dans les grands ports de Laval, du Mans, de La Roche-sur-Yon et d'Angers, associés (!) à la Basse-Loire dans le cadre des « Pays-de-Loire ». Soit dit en passant.

(5) Sinon supérieur. Nous y reviendrons.

## Bombes bretonnes

Été quelque peu agité en Bretagne. « Quelque peu », car même dans ce domaine, il faut relativiser : quand ça pète à l'aéroport de Téhéran (fin août), les mort se comptent par dizaines.

Ici donc, en juillet, c'est Radio Bretagne Ouest qui était visée : à quelques minutes près, c'était les gros dégâts. L'ARB revendiquait la pose de la bombe. En août, Padrig Gardin (d'Emgann) est mutilé en voulant faire exploser un central téléphonique. A la fin du mois, les Denez Riou et Hervé Barry, rennais (de Stourm ar Brezhoneg) sont arrêtés pour complicité.

En même temps, la classe politique française avait pour occupation de s'accrocher autour du « référendum sur les libertés ». On a appelé ça, « l'événement de l'été ».

Au fait, de quelles libertés s'agit-il ? Quand l'une des plus élémentaires d'entre elles (le droit d'enseigner les enfants dans la langue maternelle) n'est même pas respectée en Bretagne et dans d'autres « régions » de l'Hexagone ?

P.G.

Gildas TREVETIN

## Brest : un créneau pour les chômeurs

« Merci ! On a eu la pêche et on a retrouvé du boulot ». Une phrase qui n'est pas extraite d'un quelconque « Courrier des lecteurs ». Elle a été prononcée dans une « ferme citadine », après une série de rencontres où le thème du chômage était aussi central que le chauffage du même nom. Les trois auteurs du remerciement avaient trouvé leur créneau...



Jean-François Carof (le barbu) conduisant la réunion du « Créneau »  
(Photo P.G. Peuple Breton)

Venelle de Kergonan, la « ferme » de Pontanezen, bordée de verdure et de vieilles maisons tranche singulièrement avec les hautes tours voisines de « Ponta », ce quartier d'HLM habité par des milliers de Brestoises.

Au rez-de-chaussée de cette large bâtisse en cours de rénovation, une quinzaine de personnes sont réunies autour d'André Le Gallou et de Jean-François Carof. Motif de la réunion : écrire une lettre à la DDASS afin de protester contre les retards de l'organisme à régler les allocations mensuelles, aides financières qui, pour certaines familles, sont devenues avec les prestations familiales leur principale ressource.

La conversation roule bien vite sur la cause de cette indigence : le chômage. Hommes, femmes, entre 20 et 40 ans, ils y sont tous et aimeraient évidemment en sortir. Parmi eux, un homme d'environ trente-cinq ans, qui parle d'un immeuble « d'accueil » (les guillemets sont nécessaires vu le délabrement des lieux) sis à Pontanezen : « Si je suis arrivé au foyer AFTAM, c'est pas un hasard. C'est parce que j'ai pas les moyens de me payer un logement. On est trois Français dans

une chambre. Quand je vais pour un boulot et que je mets comme adresse « foyer AFTAM », on me dit : « Quoi ? vous vivez avec des Arabes ? ». Alors, y'a rien pour moi. Je trouve ça écœurant ! »

Son compagnon de chambre ajoute : « Les Arabes, crois-moi, ils sont bien plus francs que les autres. Les Français, ceux-là je les comprends plus ».

### Ateliers de survie

C'est en février 1983 qu'un « Comité de chômeurs » se crée à Brest. Depuis, chaque vendredi, des rencontres ont lieu entre les sans-emploi qui viennent parler de leur « mal-vivre », de leurs problèmes administratifs, qui viennent peu à peu se convaincre aussi qu'ils ne sont pas seuls, qu'une aide existe et pas seulement morale.

Car si cette dernière est importante pour se redynamiser dans la recherche d'un travail, le côté matériel a été vite jugé indispensable. La cent-cinquantaine de personnes passée au comité jusqu'en décembre 83 avait un besoin évident de dépasser le stade des réunions.

En décembre donc, c'est la mise en association du comité, baptisée Le Créneau. Une association qui s'élargit désormais aux jeunes, et dont le but est d'apporter une aide minimum aux « travailleurs au chômage ».

Des « Ateliers de survie » sont mis en place. On y fait de la couture (portepyjama de gosse, coussins, ballons en tissu, animaux), le matériau étant récupéré à Emmaüs, au Secours Populaire, au Secours Catholique, etc. Atelier cuir également, ainsi que celui de bougie, l'atelier bois étant en projet.

En avril, 150 heures de travail ont été comptées, en mai, le double. Arrive le moment des ventes à l'extérieur de la ferme, opérations toujours accompagnées de l'exposition de grands panneaux explicatifs (au style plutôt enlevé, accrocheur), afin de sensibiliser la population aux problèmes des chômeurs, afin de parler un peu d'une solidarité « qui non seulement doit impliquer la redistribution des ressources, mais doit également signifier le partage du travail ».

### Prestation de services

Si les ateliers ont été qualifiés de survie, c'est parce que face aux situations financières souvent dramatiques rencontrées, il ne peut être question que de soulager : en juin dernier, vingt personnes recevaient 300 à 400 F chacune. « Ce qui est peu, bien sûr, mais ce minimum d'argent, dans certains cas, peut contribuer à éviter que des conneries soient faites », fait remarquer André Le Gallou. « D'un autre côté, c'est vrai que nous nous heurtons au problème de la répartition de l'argent. Ceux qui travaillent aux ateliers ont du mal à comprendre qu'on ne peut pas intégralement redistribuer le produit des ventes. Le matériel, par exemple, doit être payé ».

A propos de sous, l'assistant social indique que les 150.000 F de subventions pour l'année 84 trouvent sans peine leur utilisation (payer l'investissement, le fonctionnement, le poste de permanent — ce dernier ayant bénéficié de 40.000 F à titre d'emploi d'initiative locale). C'est bien sûr loin d'être suffisant, et l'hostilité envers l'existence du Créneau de certains organismes (comme la CAF), n'est pas faite pour faciliter la démarche d'une association dont l'intérêt public est cependant évident...

Le Créneau (1) est encore au début de cette tâche visant à dédramatiser le chômage, à aider et orienter (stages de formation) ses victimes, à faire accepter à la population munie d'emplois son devoir de solidarité. Laquelle d'ailleurs est à chaque fois demandée aux particuliers qui ont la bonne idée de passer commande de travaux les plus divers (peinture, maçonnerie, débroussaillage, gros ménage, etc.).

P.G.

(1) « Le Créneau », Ferme de Pontanezen, Venelle de Kergonan, 29200 Brest, tél. 98-42.38.41.

# DOSSIER CORSE



## 2. Le MCA : *l'autodétermination, elle est, aujourd'hui, dans les luttes du peuple corse !*

L'UDB avait condamné en son temps la dissolution de la Consulte des Comités Nationalistes (CCN) par Gaston Defferre. Une nouvelle organisation a très vite occupé la place laissée vacante : le Mouvement Corse pour l'Autodétermination (MCA). L'UDB a rencontré ses militants, et principalement Yves Stella et son secrétaire général Dumenicu Gallet qui a accordé une interview au « Peuple Breton ».

*P.B. : La situation actuelle en Corse, quelles en sont les racines ?*

D. Gallet : Il y a en Corse, depuis deux cents ans de présence française, une situation coloniale qui est évidente au niveau économique, culturel, social et politique évidemment. Cette situation coloniale, elle s'est traduite surtout depuis ces vingt dernières années par un problème qui est fondamental pour nous : la colonisation de peuplement, c'est-à-dire l'arrivée massive de Français en Corse alors que les départs des Corses, eux, se faisaient également massifs. En réaction à ce fait, il y a eu les prémises des premières organisations régionalistes, autonomistes, puis enfin nationalistes qui se sont organisées pour déboucher sur la situation que nous connaissons actuellement.

*P.B. : Sur le constat, l'analyse de fond, de la situation coloniale, vous êtes d'accord avec le restant du mouvement national ?*

D. Gallet : Il faut bien différencier le mouvement national qui comprend les autonomistes, les réformistes et les organisations de la lutte de libération nationale – et le mouvement de libération nationale lui-même qui comprend les organisations qui s'inscrivent dans la stratégie de lutte

Il est clair que les objectifs du MCA divergent de ceux de l'UDB sur beaucoup de points fondamentaux, divergences que nous avons aussi avec le Sinn Féin irlandais par exemple. Mais le « Peuple Breton » se doit d'informer complètement ses lecteurs en leur livrant informations et analyses que les grands moyens d'information occultent, surtout quand il s'agit de la Corse à propos de laquelle il serait plus juste de parler de désinformation...

de libération nationale, stratégie qui implique trois composantes complémentaires : la lutte armée, les luttes de masse et la lutte institutionnelle.

*P.B. : Le MCA par rapport au FLNC ?*

D. Gallet : Toutes les organisations de la lutte de libération nationale ont toujours assumé la globalité de cette lutte, la complémentarité de ces organisations entre elles et leur solidarité, en même temps que leur originalité. Ça veut dire qu'il n'y a ni bras armé pour une organisation publique, ni vitrine légale pour une organisation politico-militaire. Les organisations de la lutte de libération nationale ont fait la même analyse par rapport au problème colonial corse et elles se déterminent par rapport à ce problème colonial ; chacune use des moyens qui sont les siens sur son terrain. Donc, c'est évident qu'il n'est absolument pas question de différencier une organisation d'une autre à partir du moment où elle se situe dans la lutte de libération nationale contre le contexte colonial.

*P.B. : En Corse, les clans sont toujours aussi puissants et néfastes ; or, le FLNC semble frapper de préférence les symboles de la présence française plutôt que de*

*s'attaquer au grand problème interne de la société corse, le clanisme.*

D. Gallet : Moi je n'ai pas à rentrer dans la stratégie du FLNC. Au niveau du MCA, l'analyse est la suivante : il y a une situation coloniale, le clanisme en Corse est la conséquence de cette situation coloniale. Supprimer un claniste, politiquement je m'entends, ça revient à quoi ? A laisser la place vacante pour un autre si on ne supprime pas le système qui l'a engendré. Il ne sert à rien de sortir un Giacobbi, un Rocca Serra sans supprimer le système qui les a mis en place. Il y a toujours des gens prêts à défendre les intérêts du colonialisme dans une colonie.

*P.B. : Le MCA met en avant le thème de l'autodétermination. Il s'agirait donc de préparer en quelque sorte un référendum sur l'avenir de la Corse ?*

D. Gallet : Il ne faut pas faire l'erreur de considérer l'autodétermination comme un seul scrutin. Les objectifs du MCA sont clairs. Qu'est-ce que c'est ? La reconnaissance des droits nationaux du peuple corse, la reconnaissance de son droit à l'autodétermination par la lutte de libération nationale. Et, après l'édification d'une société corse en rupture avec le capitalisme. Il faut bien comprendre que la lutte de libération nationale et l'autodétermination sont complémentaires : l'une et l'autre ne peuvent pas marcher séparément, mais l'autodétermination elle est aujourd'hui dans les luttes sociales, dans les luttes culturelles, dans les luttes politiques... c'est une lutte de tous les jours qui vise à désaliéner le peuple corse. Ce peuple corse désaliéné, capable d'exercer son droit à l'autodétermination choisira lui-même son statut institutionnel. Nous, nous nous refusons justement à prendre position pour un statut institutionnel, que ce soit le statu quo, l'autonomie ou l'indépendance réelle. De toute façon, on connaît très bien la situation de certains pays d'Afrique qui ont obtenu une indépendance octroyée qui n'est absolument pas garante des intérêts du peuple.

(Suite page 16)

# PER UNA SOLUZIONE POLITICA 12 000 NAZIONALISTI IN AIACCIU



Photo « U Ribambu »

**P.B. :** Le statut particulier ça ne représente rien pour vous, sinon une tentative réformiste qui n'est pas réussie d'ailleurs.

**D. Gallet :** Nous avons toujours eu une analyse bien précise là-dessus : c'était une réformette qui devait donner plus de pouvoirs au peuple corse, mais justement sans supprimer les causes de cette aliénation économique, sociale et politique du peuple corse. Donc, si à l'époque les militants de la CCN n'ont pas accepté de cautionner ce statut, c'est pour mettre en évidence que seule la situation coloniale était responsable de ce qui se passait en Corse et aussi pour ne pas permettre de marginaliser la dimension politico-militaire de la lutte de libération nationale comme cherchait à le faire le pouvoir par sa politique de la main tendue à la CCN, lui demandant à l'époque de rejoindre le concert des organisations réformistes.

**P.B. :** Aujourd'hui vous essayez de développer un syndicalisme corse comme axe de lutte.

**D. Gallet :** Effectivement, c'est un moyen dans la lutte pour l'autodétermination. Il est évident que nous devons remettre en place toute une pratique sociale, économique sur le terrain, qui soit complètement dégagée du clanisme, pour permettre au peuple corse de travailler et par là d'avoir des réactions de peuple en tant que peuple qui travaille et choisit son destin par lui-même.

**P.B. :** Cela suppose une certaine planification du développement économique.

**D. Gallet :** Des résolutions ont été prises à ce niveau dans le mouvement. Nous, en tant que MCA expression

publique de la lutte de libération nationale, nous nous refusons à imposer un projet politique, un catalogue. Nous nous sommes prononcés clairement pour un socialisme original. Mais nous disons que ce qui va faire l'originalité de ce socialisme ce n'est pas un programme détaillé, un catalogue. Mais la pratique seule. Ce socialisme va naître de la pratique de tous les jours au niveau social et au niveau syndical. Il n'est pas question d'imposer au peuple corse des dogmes qui ne seraient absolument pas acceptés par lui.

**P.B. :** Aux prochaines échéances électorales, vous comptez présenter des candidats à toutes les élections ou seulement à certains types d'élections ?

**D. Gallet :** Nous avons une position de principe sur les élections : c'est la participation systématique en tant que terrain de lutte. Ce qui est remis en cause, comme par exemple pour les élections au statut particulier, c'est quand les élections s'opposent stratégiquement à la lutte de libération nationale. Nous ne sommes pas allés aux élections régionales, pourquoi ? Parce qu'elles caution-

naient une certaine politique du colonialisme français en Corse. Mais les élections municipales, cantonales, nous y présenterons des candidats parce que justement il n'y a pas là caution directe à un nouvel essai du colonialisme pour régler la question politique, mais pour nous il y a là une occasion de cette présence sur le terrain à tous les niveaux, sans complaisance, j'entends bien sans complaisance.

**P.B. :** Vous estimez à combien votre audience dans la population ?

**D. Gallet :** Il serait vain de faire des pourcentages. Premièrement, nous avons un peuple corse qui est aliéné politiquement, économiquement, socialement et qui est tenu au niveau du vote par les prébendes que peuvent octroyer les candidats du clan. Ce qui pour nous est important, c'est de voir que pour une manifestation comme celle de Bastia, l'autre jour (31 mars), il y avait dix mille personnes dans la rue, non sur une situation répressive, mais sur des slogans politiques comme autodétermination pour le peuple corse, reconnaissance des droits nationaux, décolonisation, statut politique pour les emprisonnés. C'est ça qui est important. Il faut rompre la stratégie du colonialisme qui actuellement tend à dire que le peuple corse s'affronterait : CFR (pour une Corse Française et Républicaine) contre nationalistes. Ce n'est pas vrai. Il y a actuellement en Corse les garants des intérêts français et ceux qui luttent pour la reconnaissance des droits nationaux du peuple corse.

**P.B. :** L'arrivée au pouvoir de la gauche en France a-t-elle changé quelque chose pour vous ?

## Au Pierrot Gourmand

Grand choix de bonbons

Rayon diététique

Thé, poivre,  
moutarde au détail

11 rue Maréchal Joffre  
RENNES

D. Gallet : Je pense que le mouvement de la lutte de libération nationale a fait preuve de sa maturité après mai 81 en essayant de voir ce que pouvait apporter le pouvoir de gauche. Il s'est avéré très vite que nous avons été obligés de descendre dans la rue rien que pour que ce pouvoir respecte ses engagements concernant les prisonniers politiques. A partir de là, tout le processus de lutte a continué et s'est développé. Le clivage n'est pas entre gauche et droite, mais entre Corse et France, intérêts du peuple corse et intérêts du colonialisme français. Il ne s'agit pas de sacrifier nos intérêts à ceux des Français, pour nous c'est impossible... ou alors nous allons à la disparition. Déjà, nous ne sommes plus que 50 % de Corses en Corse, nous ne pouvons pas nous sacrifier aux soi-disant intérêts de la gauche française.

P.B. : N'y a-t-il pas un risque de racisme derrière des slogans comme IFF (les Français dehors) ?

D. Gallet : Le slogan IFF n'est pas un slogan raciste : c'est un slogan libérateur qui prend en compte le fait que le peuple corse n'est plus majoritaire chez lui.

Quand aux Maghrébins, nous avons une position très claire : il y a vingt ans avec la décolonisation de l'Afrique du Nord, un certain nombre de « rapatriés » se sont installés en Corse ; ce sont eux qui ont réellement importé pour la première fois le capitalisme en Corse. Capitalisme, ça veut dire main-d'œuvre dans l'agriculture, dans le tourisme, dans les BTP au meilleur marché possible. Où se trouve la main-d'œuvre à bon marché ? Au Maghreb et parmi les Corses sans qualification. Nous ne plaçons pas le problème de la présence maghrébine en Corse au même niveau que celui de la présence française : demain, si l'armée et la police étaient marocaines, si la langue officielle était l'arabe, alors nous dirions « Arabi fora ! », les Arabes dehors ! Mais, actuellement, la présence française est le problème fondamental ; l'autre est une conséquence de plus du colonialisme.

(Interview réalisée par J.C. CASSARD et Gilles CHAVIN-COLLIN)

NOTE : Le MCA publie un hebdomadaire (en français et en corse) U Ribombu, 24 rue Napoléon, 20200 Bastia (abonnement annuel : 200 F).

## PEUPLES DU MONDE

### NOUVELLE CALEDONIE : fermeté kanaque

Les partis kanaks indépendantistes, réunis dans un Front du même nom, ont décidé de boycotter les prochaines élections territoriales car le gouvernement français et socialiste refuse de revoir la composition des listes électorales. Si les Kanaks admettent en effet que votent les Européens établis depuis longtemps sur l'île, ils refusent par contre de voir les fonctionnaires ou les cadres français de passage pour quelques mois ou quelques années influencer par leurs voix le destin d'une terre qui leur demeure étrangère. Mais le désaccord est encore plus profond : il porte sur le statut du Territoire que l'Assemblée Nationale est en train d'adopter. Aussi le Front Indépendantiste va-t-il se retirer progressivement de toutes les institutions locales et envisagerait même la création d'un gouvernement provisoire. Son député à Paris a démissionné avec éclat du groupe socialiste auquel il était apparenté depuis longtemps. Encore un « déçu du socialisme » ?

### AFRIQUE DU SUD : mariages d'amour interdits

Se marier avec quelqu'un d'une autre couleur de peau, c'est faire preuve d'immoralisme, du moins au pays de l'apartheid et ce depuis 1949 (au Cap, tout rapport sexuel entre femmes blanches et hommes noirs est légalement interdit depuis 1902). « Dieu nous a créés différemment, et c'est pour l'honneur de Dieu que nous devons préserver cette différence » écrivait alors un pasteur de l'église réformée hollandaise, qui trouvait dans la Bible ce qui n'y était pas. Transgresser cette loi sur les mariages mixtes est un crime que peuvent sanctionner sept années de prison ferme. Depuis 1949, 20.000 Sud-Africains ont été poursuivis ; pour la seule année 1983, 152 amoureux ont été entraînés devant les tribunaux même si, aujourd'hui, la police a plutôt tendance à faire la sourde oreille quand quelqu'un vient se plaindre des « agissements illégaux et immoraux » de son voisin. Une commission d'experts vient même de recommander la suppression de cette loi scélérate, faute de pouvoir l'amender de façon réaliste. Mais pendant encore longtemps, les couples interracialisés devront supporter les tracasseries, la honte des poursuites judiciaires qui mène parfois au suicide, ou bien trouver enfin le bonheur dans l'exil.

(suite page 18)

## Après l'élection à l'assemblée corse

Les résultats de l'élection à l'Assemblée Corse ne constituent pas une surprise pour l'U.D.B. après la visite de sa délégation au printemps dernier aux organisations du mouvement national corse.

1) En effet, il apparaît clairement dès cette époque que ce n'était pas par une mesure d'ordre administratif (instauration de la barre des 5 %) que les problèmes de fonctionnement de l'Assemblée seraient résolus.

Faut-il rappeler d'ailleurs que la barre des 5 % a fait, lors des élections dans les DOM, que les forces de progrès, majoritaires en voix, ont été minoritaires en sièges en Réunion et en Guadeloupe.

2) Le « durcissement » que dénonce la classe politique est fondamentalement de la responsabilité du pouvoir de gauche qui n'a pas su (ou voulu) s'attaquer de front au système des clans qui ont paralysé le fonctionnement de l'Assemblée, d'autant plus facilement que celle-ci n'a pas été dotée des moyens, notamment financiers, nécessaires à la mise en œuvre d'une véritable politique de développement économique et culturel.

3) En refusant d'apporter les solutions promises aux problèmes de la Bretagne (emploi, culture...) et en reportant systématiquement l'échéance des élections régionales (la « grande affaire du septennat »), le pouvoir socialiste court le risque, après avoir découragé la volonté de changement des forces progressistes bretonnes, de créer en Bretagne, une situation de blocage et de radicalisation comparable à celle que connaît aujourd'hui la Corse.

H. GOURMELEN - Responsable Affaires Extérieures  
et J.C. CASSARD - Responsable Relations Internationales de l'U.D.B.



## ABONNEMENT SOUSCRIPTION

Veillez trouver ci-joint la somme de 80,00 F et l'adresse de :

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

à qui vous voudrez bien envoyer le «Peuple Breton» durant un an.

(B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. Rennes 2365-76)

## BRESIL :

### toujours les défoliants

On évalue au moins à 40 le nombre des victimes du désastre écologique qui s'est produit dans l'Etat de Para au Brésil, à la suite de l'utilisation de produits chimiques utilisés pour déboiser les abords d'une ligne électrique transamazonnienne, il y a quelques années.

La compagnie nationale d'électricité «electrobras» a vaporisé des substances chimiques «Tordon 101» et «Tordon 155» sur un parcours de 800 kilomètres. Afin d'empêcher la pousse des plantes aux abords d'une ligne électrique. Les deux substances chimiques sont fabriquées par la Dow Chemical, et contiennent les mêmes éléments de base que «l'agent orange» utilisé comme défoliant par les Forces militaires nord-américaines pendant la guerre du Viet-Nam, et qui a causé la mort d'un grand nombre de civils.

## CHILI :

### Pinochet chasse le Mapuche

Le 23 janvier 1984 a disparu, alors qu'il se rendait au siège d'AD-MAPU (la principale organisation du peuple Mapuche) le dirigeant étudiant Manuel Melin Pehuen.

Ultérieurement, il s'est révélé avoir été assassiné par les « escadrons de la mort » (action chilienne anti-communiste) à plusieurs kilomètres du lieu de sa disparition, à Traiguén.

- Le 11 février, une couronne est parvenue au siège d'AD-MAPU, où le groupe déjà cité revendiquait l'assassinat. Le 13 du même mois, ils firent parvenir à l'organisation 21 lettres menaçant de mort les dirigeants nationaux de secteurs et de base.

- Le 27 mars, jour de protestation nationale, a eu lieu une activité sportive traditionnelle (Palin) dans la localité de Miquihue, province Arauco, dans la 8<sup>e</sup> région. Les troupes militaires et policières firent irruption pendant le jeu tirant sur les Mapuche, provoquant un affrontement qui s'est soldé par cinq blessés par balle du côté Mapuche et par plusieurs policiers victimes de contusions, ainsi que par la destruction des véhicules militaires.

## BREVES

### Marcel KLERG (1912-1984)

Originaire du pays gallo, prêtre depuis 1936, Marcel Leclerc a tout de suite demandé d'exercer en Basse-Bretagne, à Ploubezre, puis à Buhulien. S'il a fait du breton sa langue quotidienne, sa langue publique, ce n'est pas par souci de pittoresque ou d'originalité, comme plusieurs journalistes auraient voulu le faire croire. C'est parce qu'il a voulu faire corps avec le peuple bretonnant et donner l'image d'une Eglise bretonne qui

défende les Bretons dans tous les aspects de leur réalité. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a contribué à mettre en œuvre une liturgie en langue bretonne.

D'une large culture, il a écrit sur tous les sujets dans sa revue Barr Heol (1953-1978), dans Al Lianm et ailleurs. Cet érudit avait aussi l'humour corrosif, ce qui n'a pas contribué à améliorer ses relations avec les notables et tous ceux que l'usage de la langue bretonne exaspère.

### D'autres le disent...

## Carhaix

### Un taux de chômage de 18,3 % triste record national pour Carhaix

Le Télégramme, 4-5 août 1984

En Lorraine, bénéficiaire d'aides exceptionnelles, le taux de chômage est de 9,76 %...

OVATION  
LOWDEN  
ARIA  
GOMEZ  
TAKAMINE  
SEILER  
SAUTER  
ZIMMERMANN  
MAEARI  
SELMER  
BUFFET  
COURTOIS  
COUESNON  
YAMAHA

VOUS AIMEZ LA MUSIQUE ?  
VENEZ NOUS VOIR ....

**ART & MUSIQUE**

2 rue Ducouëdic BREST

tel. 80-47-41

### Mise en boîte ou mise en bière ?

L'établissement nantais de la Société Européenne de Brasserie (SEB) compte aujourd'hui 200 salariés actifs. Selon les plans de la haute direction (la BSN de Riboud) tous ces emplois doivent disparaître d'ici à la fin de 1987, pour des raisons bien sûr, de « rentabilité ». Disparaîtront aussi les 120 emplois de Rennes et 100 à 150 emplois saisonniers dans les deux sites, même si on raconte actuellement qu'une fermeture doit éviter l'autre, histoire de diviser les travailleurs.

Les travailleurs de la SEB s'étonnent de voir Kronenbourg mettre en boîte à Strasbourg, pour Kanterbrau, une bière

qu'ils pourraient conditionner à Nantes, l'établissement de la SEB y bénéficiant du voisinage opportun de Carnaud SA, où des emplois sont également menacés (1).

Ils souhaitent un rapprochement entre les deux entreprises, qui permettrait le développement de l'une et de l'autre, à l'heure où l'emballage métallique tend à remplacer l'emballage en verre perdu.

Par ses militants syndiqués, l'UDB est activement présente dans ce combat.

(1) Carnaud fabrique du fer blanc et notamment des emballages pour la conserverie. L'entreprise compte actuellement 890 salariés.

## Après le festival interceltique de Lorient

Comme disait un grand penseur des Montagnes Noires avant de commencer à voir du vermicelle dans sa Guinness, « le FIL a coupé le beurk ! ».

En « basique », le FIL, c'est le festival Interceltique de Lorient.

Le beurk, c'est celui des sceptiques qui ne voulaient voir dans le festival de Lorient qu'une grosse « fête folklorique » pour touristes.

### Depuis 1971...

C'est vrai qu'au départ, en 71, la fête de Lorient pouvait très bien devenir un simple prolongement de l'ancien festival des cornemuses. C'est vrai aussi que la mayonnaise de Pierrot Guergadic (...et des 400 bénévoles qui travaillent avec les services techniques de la ville) a bien pris.

D'abord, le caractère de fête populaire « pépère », affirmée rapidement se maintient. Pas de frime. Pas de gonflette... Des efforts sérieux pour limiter les prix, et donc permettre l'accès aux spectacles à tous ou presque.

Ensuite, pratiquement toutes les formes de la culture vivante en Bretagne -

et dans les pays celtiques - y ont leur place (chants, danses, musique, cours de langue bretonne, peinture, sculpture, artisanat, jeux, cinéma...). Le syndicat des pisse-vinaigres trouvera peut-être que tel ou tel autre aspect (pourquoi pas le théâtre breton) devrait apparaître davantage, mais dans l'ensemble, c'est du boulot solide, personne ne le conteste.

### Un bon cru

Cette année a été marquée par un certain nombre de « reprises » qui n'avaient pas toutes bénéficié auparavant des meilleures conditions techniques. Le nouvel équipement, appelé « espace Kergroise », permettant d'accueillir de six à huit mille personnes a connu un franc succès.

Chacun aura trouvé ses « points forts » dans ce festival. Pour ma part, j'ai été emballé par la soirée des « Chieftains » et par la reprise de la « suite celtique de Lorient » de L'Irlandais Shaun Davey.

Dans les deux cas, l'association des instruments traditionnels (cornemuses, binou koz ou bombardes) avec un orchestre a été réussie. La technique très sûre des musiciens traditionnels d'aujourd'hui donne à leurs interventions une force étonnante. Il y a quelques années encore, même à Lorient, certains musiciens s'obstinaient totalement la musique bretonne traditionnelle... Ils participent aujourd'hui à des concerts avec binious. Demain, ils

souffleront dedans. Et on sera bien content. Mais quelle évolution ! Ça aussi, c'est une réussite du festival !

Deux personnalités ont donné un relief remarquable à ces soirées et ont touché le public à Lorient. Paddy Molloney, malgré la qualité professionnelle de ses collègues, se distingue personnellement par sa simplicité et son tonus, et donne un punch extraordinaire aux concerts des Chieftains. Dans un autre genre, mais avec la même simplicité, la chanteuse Rita Connolly a provoqué je ne sais combien de rappels à la fin de la symphonie de Shaun Davey. Bravo !

Et cette partition de bombarde, quelle gueule !

Tout à fait intéressante aussi, l'interprétation de la « Suite Symphonique du Morbihan » commandée par la chambre de commerce du Morbihan (!) à Jef Le Penven en 1963. Les qualités du compositeur dans l'utilisation de l'orchestre - qualités largement reconnues - donnent toute sa valeur à sa volonté (quel précurseur !) d'introduire l'association des cornemuses à un orchestre « classique ». Souhaitons qu'à l'avenir, Le Penven ait toute sa place à Lorient et ailleurs, et qu'en particulier ses écrits soient efficacement rassemblés, ce qui ne paraît pas évident actuellement.

Souhaitons encore longue vie au FIL ! Et que ceux qui ne sont pas contents en fassent autant. Ou mieux !

Joël G.

## Culture bretonne Inacceptable !

Le Conservatoire « Régional » de Lorient-Ploëmeur est menacé dans son fonctionnement par manque de financement.

La construction avait été financée très correctement par la Charte Culturelle de Giscard. Mais le problème du fonctionnement n'avait jamais été résolu et donne lieu à des « renvois de balle » entre l'Etat, la région et le département.

**Disons-le franchement, l'UDB ne peut pas accepter que l'on ferme cette maison, ou même qu'on empêche son développement.** Une culture populaire aujourd'hui ne peut pas s'affirmer, se développer sans un minimum de supports techniques. Le conservatoire joue dès maintenant un rôle positif irremplaçable pour la musique bretonne.

Dans le cadre de la « réparation historique » évoquée par certains, **nous ne pouvons accepter que l'on recule par rapport à l'époque de Giscard !**

L'UDB a exprimé son désaccord, début août, en expédiant un télégramme au premier ministre et néanmoins, camarade Fabius...

Elle s'opposera à toute mesure exprimant en fait - une fois de plus malgré les déclarations hypocrites - un mépris de notre culture.

## LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



## AN DIV STAL NEMETO ER VRO !

E KEMPER

E MONTROULEZ

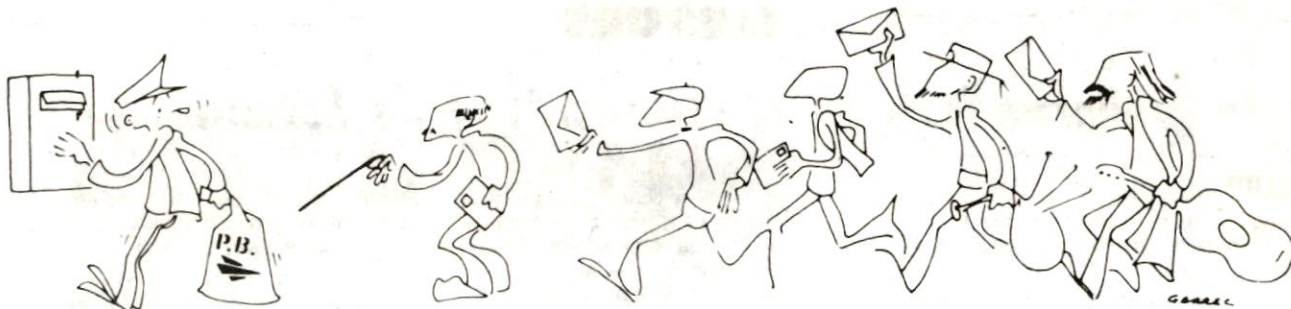


AR BED KELTIEK - Tél. 95.42.82  
2, straed ar Roue Gallon  
2, rue du Roi Gallon



KORNOG - Tél. 63.25.40  
12, straed ar Vur  
12, rue du Mur

EVIT HO LEVRIOÙ - PLADENNOÙ - PEZHIOÙ - PEZHIOÙ ARZ KELTIEK



## COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

### PAS DE MAITRE

*L'association de parents pour une école bilingue breton-français à Pontivy nous écrit :*

Depuis deux ans, plusieurs familles de Pontivy tentent d'obtenir l'implantation d'une classe bilingue breton-français dans leur ville. Cette année, un poste budgétaire est accordé au Morbihan à cet effet. Les parents de Pontivy qui ont regroupé le nombre d'élèves nécessaires (cf textes officiels) plus de 20 élèves inscrits ont commencé l'élaboration d'un projet pédagogique avec l'inspecteur de Pontivy. Mais ils voient maintenant surgir un autre problème - ne figurant pas dans les textes officiels... et qui risque d'empêcher la classe de s'ouvrir à la rentrée.

L'inspection académique est dans l'impossibilité de proposer un enseignant : il n'y a pas de candidat pour Pontivy.

Les parents de Pontivy ont décidé de lancer un appel à toutes les associa-

tions luttant pour l'enseignement du breton à l'école. Nous sentons bien que si nous ne sommes pas soutenus par le Mouvement Breton et si ce fait n'est pas dénoncé par tous, l'ouverture de la classe bilingue à Pontivy n'aura jamais lieu et l'administration aura encore le dernier mot, malgré ses contradictions.

Joi ha leuniné deoh.

### Pour la première fois

Chers amis,

*Votre lutte pour le rattachement de la Loire Atlantique à notre terre, la Bretagne, m'a séduit ; Nantais de souche, je me veux breton à part entière comme le dit l'histoire de France, la vraie. J'ai lu le PB en juillet-août pour la première fois. J'ignorais son existence. Ci-joint un chèque postal de 100 F pour un abonnement de soutien. Amitiés bretonnes à tous.*

C.J. BORDEAUX



**Elixir d'Armorique  
Fraise de Plougastel**

Warenghem Lannion

(96) 37.00.08

### BAR - CRÊPERIE "CHEZ TOM"

*Guinness et Gueuze à la pression*

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

*Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter*

### HENAUULT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15

## Ceci VOUS concerne !

### BULLETIN D'ADHESION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

declare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A ..... le ..... 19 .....

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

Communiqué par Brit air

### Automne 84... les affaires reprennent !

Dès septembre, les vols d'affaires ont repris sur les lignes aériennes Brit air au départ de Morlaix et Quimper.

Du lundi au vendredi, Brit air assure chaque jour une liaison Quimper-Morlaix-Londres.

Vous décollez à 14 h 00 de Morlaix (ou 13 h 05 de Quimper) pour arriver à 14 h 15, heure locale. Le train Gatwick Express vous emmène ensuite au centre de Londres en 30 mn.

Complément du tissu aérien national, Brit air propose les mêmes réductions que les grandes compagnies et des formules d'abonnement très avantageuses : prix pour un abonné, 812 F !

Pour toute information, consultez votre agence de voyages ou Brit air au (98) 62.10.22.

## Lutte bretonne

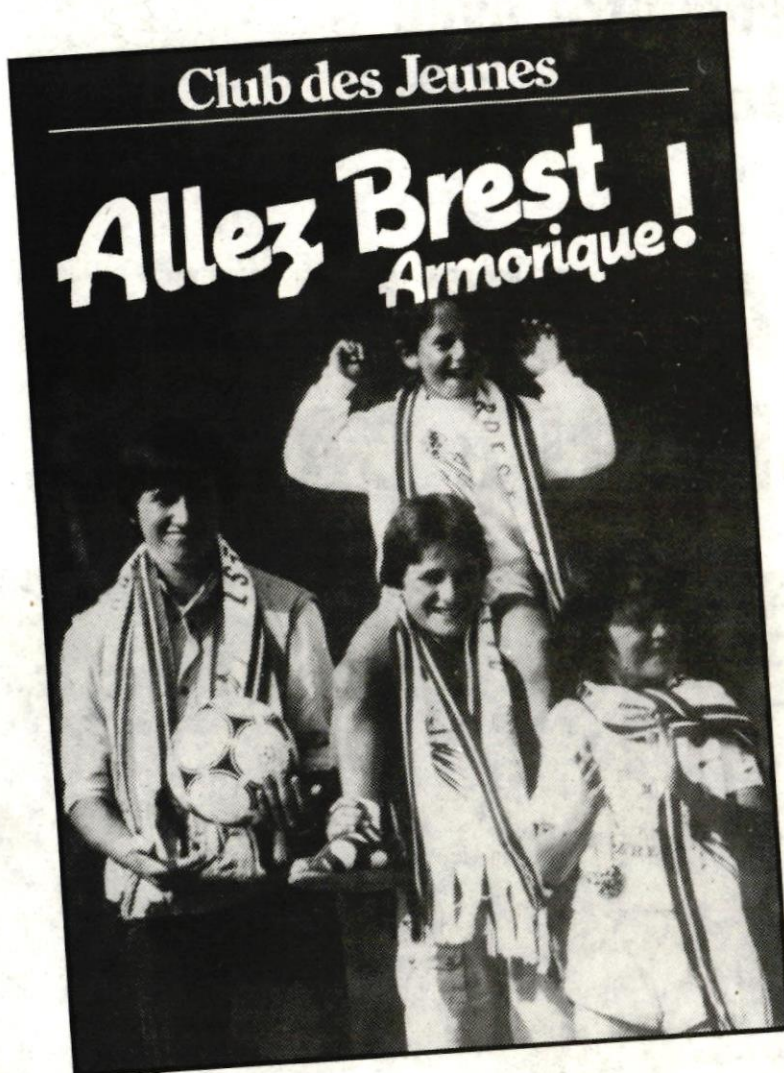
### Reconnaissance incomplète

Depuis plusieurs années, les défenseurs du « gouren », la lutte bretonne, agissent pour une reconnaissance pleine et entière de leur sport, tant auprès du « Comité national des sports olympiques » que du ministère de la Jeunesse et des Sports. La fédération française de lutte, qui a longtemps prétendu « coiffer » le gouren, appuie maintenant la demande d'habilitation de ce sport, « dans l'intérêt du développement et de la pratique des styles de lutte olympique, comme la lutte bretonne » (lettre du 27 mars 1984).

Le ministère du Temps Libre refuse l'habilitation (22 mai 1984) et propose un petit pas en avant, l'agrément. Cela signifie que « la Jeunesse et les Sports » reconnaît l'existence de la lutte bretonne et que celle-ci peut bénéficier de subventions. L'habilitation, refusée sans argumentation, aurait permis à la lutte bretonne de se gérer en sport autonome au plan de l'hexagone tout entier. On en est donc à une demi-mesure.



Photo Le Peuple Breton



### Première division : Matches gratuits pour les moins de 16 ans

« Il y a des anomalies dans l'utilisation du football professionnel ; entre autres son public est essentiellement un public d'adultes. Une situation vraiment regrettable quand on sait tout ce qu'une équipe de première division comme le FC Brest-Armorique peut apporter aux jeunes : elle peut leur donner le goût de la compétition sportive et de la pratique du football et, bien sûr, offrir un spectacle de qualité ».

Pour François Yvenc, auteur de ces lignes et président du FCBA, un seul moyen de répondre positivement à cet argument : que les jeunes puissent sans contraintes financières prendre la route du stade.

F. Yvenc n'est pas isolé dans l'affaire : fin juillet, 102 communes finistériennes s'étaient déjà associées à ce projet de promotion du foot en direction des moins de 16 ans. Pour faire partie du club des jeunes Brest-Armorique, les ados doivent, en effet, remplir un minimum de formalités administratives et prendre donc contact avec leur mairie.

Accès gratuit aux places debout du Stade Francis Le Blé à Brest, mais aussi cars gratuits (sponsors : industriels et commerçants) pour se rendre à certaines rencontres du championnat. Ainsi, le 21 septembre, les jeunes de communes tirées au sort pourront s'acheminer à l'œil vers le stade F. Le Blé afin d'assister au match Brest-Tours.

Pour obtenir la carte du club des jeunes, se renseigner auprès de sa mairie (si elle fait bien sûr partie de l'opération) ou s'adresser au FC Brest-Armorique, 22 rue Michelet, 29200 Brest, tél. 98-80.22.11.

## Rencontre avec Jean-Louis Jossic (Tri Yann)

# LA BRETAGNE SELON « BARZAZ »

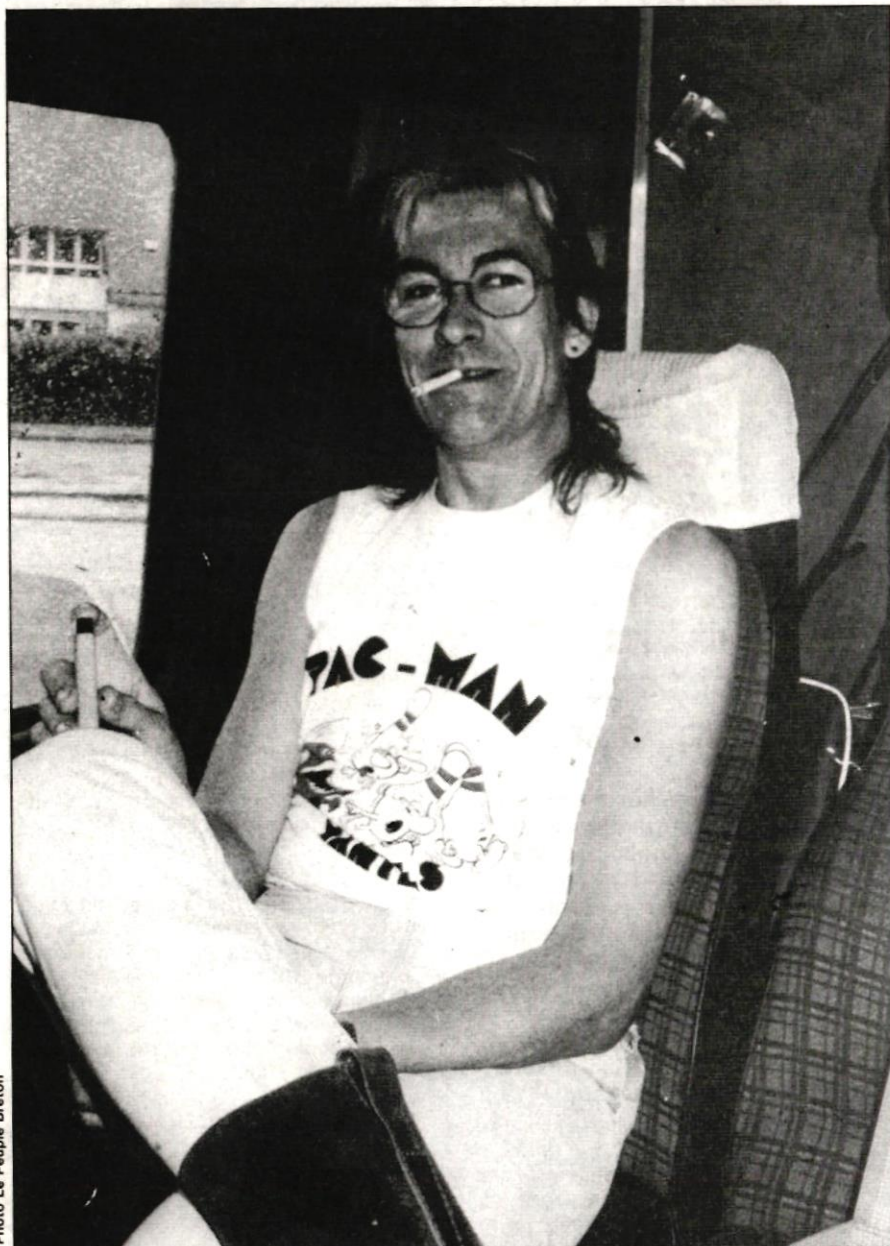


Photo Le Peuple Breton

Le rock, la tradition bretonne, les particularismes, l'idée bretonne, la Loire-Atlantique en Bretagne, les deux écoles, la politique, le conte, un projet d'opéra folk-rock, voilà en vrac les thèmes que nous avons abordés avec Jean-Louis Jossic, un peu avant un concert donné à Lanmeur cet été.

37 ans, leader des Tri Yann, conseiller municipal UDB d'Orvault réélu en 1983, telle est la fiche d'identité réduite de ce Nantais né dans le quartier Sainte-Anne dont Morvan Lebesque dans « Comment peut-on être breton ? » parle comme d'un quartier à forte immigration de Basse-Bretagne.

Au début, il est plutôt « chapeau rond », le Jossic. Il raconte son entrée dans un groupe « folklorique », et puis le jour, dans les années 60 (à l'époque des attentats FLB) où un gars qui avait fait de la prison refusa de monter sur un podium, parce qu'il y avait des drapeaux français. Ça frappe notre homme, tout comme plus tard la lecture du livre de son compatriote Lebesque. Deux déclis qui coïncident avec son intérêt pour la musique folk. En 67, à Nantes, un gala Stivell lui fait dire : « Nom de nom, on n'a rien compris en Bretagne, sauf ce type-là ». Jossic se mettra aux suites des montagnes du harpiste, puis de bal breton en bal breton...

Autre illustration de son cheminement : le problème breton à Nantes qui lui inspire ce commentaire : « Le fait d'être séparé de la Bretagne fait qu'on a plus de pêche que les Rennais, c'est sûr ». Aïe, la voilà lancée cette grande gueule de « Barzaz » qui n'a décidément pas sa langue dans sa poche. Lisez plutôt...

**Le Peuple Breton :** « En 1984, six ans après la sortie de votre disque « Urba », quel bulletin de santé donnez-vous à ce que vous appelez dans ce 30 cm « la survie de la tradition dans le milieu populaire » ?

**Jean-Louis Jossic :** Il y a deux choses différentes. D'abord, la survie de la tradition en milieu rural où elle évolue plus lentement. Là, je suis très mal placé pour en parler : je pense qu'elle vit toujours — c'est même pas une question de survie, tant que le milieu rural existe, il y a un type d'évolution qui est parfaitement tangible. Maintenant, en milieu urbain que je connais davantage, où il y a besoin du « sas » entre une évolution plus poussée, l'utilisation d'instruments plus universels (parce que les gens qui vivent en milieu urbain sont d'origine universelle), moi je pense qu'il y a un peu stagnation. Et quelquefois une régression parce que le mouvement folk, par exemple, en Bretagne, ça a été quelque chose de très important dans les années 70, et ça a su évoluer. Et puis, entre 78 et 84, on a l'impression que c'est toujours les mêmes, quoi ! Stivell continue, Tri Yann continue, etc... Ces gens-là évoluent. On a des projets sur deux-trois ans encore. Mais on ne voit pas arriver les jeunes derrière, c'est ça qui est emmerdant.

Alors on voit éclore autre chose dans le milieu populaire. Bon, le phénomène rock : c'est très intéressant de se dire qu'il y a quinze ou vingt groupes rock à Nantes en ce moment. De même qu'il y avait quinze ou vingt groupes folk bretons en 1975. Seulement, comment se fait-il que les Bretons n'ont pas su saisir que le rock, ça pouvait aussi être un moyen d'expression, et que c'était pas une fin en soi ? C'est-à-dire que les groupes rock nantais en ce moment, ils ressemblent à des groupes américains, anglais ou d'une banlieue parisienne : ils n'expriment pas un particularisme.

Nous, dans le milieu breton militant conscient, on devrait comprendre que le rock pourrait être un moyen d'expression qui va exprimer autre chose que ce que eux font. Parce que eux, les rockers l'utilisent comme moyen musical mais ne vont pas plus loin - il n'y a pas de démarche pensée à partir du rock. Et nous, on a une démarche pensée et on n'est pas capable d'utiliser un moyen comme le rock ! Tri Yann comme d'autres le font quant même un peu, mais je pense qu'il y a stagnation parce qu'on a enfermé l'évolution de la tradition bretonne (et quand je dis tradition, c'est la défense d'un particularisme) dans un schéma folk - et en disant : folk, ça doit être uniquement des instruments acoustiques bretons et rien d'autre. Alors que pas du tout ! La tradition bretonne est d'abord une tradition de création. Donc, il faut créer avec les armes de l'époque, créer une musique bretonne en 84, dont en l'écoutant on se dise, par exemple : Tiens, elle est bretonne et pourtant il n'y a pas de binious... ou il y en a, ou peut-être pas, c'est pas ça l'important. C'est de dire : c'est de 1984, et quand tu parachutes quelqu'un qui écoute cette musique-là dans un walkman, il sait que c'est breton, même si l'étiquette n'est pas dessus. Il faudrait arriver à ça : et les jeunes en ce moment n'y arrivent pas, je trouve.

**P.B. :** Face à l'uniformisation dans les métropoles qui est bien engagée, pensez-vous que les particularismes ont encore une chance d'exister ?

**J.L.J. :** C'est la chose dont je suis le plus persuadé ! C'est non seulement une chance, mais une nécessité. Car la chance même de ces particularismes, elle réside dans l'étouffement des métropoles. Il est évident que si la vie en ville n'était pas aussi étouffante, et si l'américanisation ne se faisait pas aussi pressante, je pense qu'on aurait moins à défendre le particularisme breton, et que ça intéresserait moins de gens ! Parce que ils continueraient à vivre, spontanément, comme ils en ont envie. Seulement plus ça c'est écrasant, plus on se rend compte qu'on a besoin justement d'un bonheur de vivre particulier, d'une défense de soi et de ses aspirations.

Ceci dit, ça passera par un plus grand mélange de tous les particularismes : la tripe bretonne sera mélangée avec la tripe noire. Par exemple à Nantes, je trouve que la ville respire encore le

négrier par moments. Le tripe bretonne à Nantes, doit aussi tenir compte de ça, qui fait partie du particularisme nantais. De même pour la gastronomie, d'ailleurs. Et toute la vie nantaise doit tourner autour de cette défense de tout ce qui est particularisme, localisme... Si en ce moment, j'arrêtais de faire de la musique, j'aurais envie de monter un restaurant nantais, d'inventer des recettes qui fassent appel aux Antilles, etc... Je serais à

*« Les rockers utilisent le rock comme moyen musical mais ne vont pas plus loin. Et nous, musiciens bretons, on a une démarche pensée, et on n'est pas capable d'utiliser un moyen comme le rock ! »*

Lyon, je ferais autre chose. En Occitanie, je ne serais pas dans un groupe breton mais occitan...

**P.B. :** Quand on vous dit que Nantes et la Loire-Atlantique n'ont rien à fiche en Bretagne, vous explosez, vous foncez dans le tas, comment vous réagissez ?

**J.L.J. :** Deux choses. C'est tellement évident que c'est écœurant, donc il n'y a même plus colère à ce niveau-là. Pour nous c'est devenu une telle évidence que parfois on nous dit : « Mais vous oubliez de le dire ! ». C'est vrai, on n'a plus de

*« C'est justement parce que, économiquement, les Pays-de-Loire, ça ne se tient pas, qu'il faut retourner vers la Bretagne à cinq départements ».*

chansons en scène qui font allusion au caractère breton de la Loire-Atlantique.

Ensuite, mon coup de colère se manifeste plutôt par le côté politique et économique. Je pense qu'on ne fait pas assez comprendre aux gens que Nantes en Bretagne, c'est pas une question de folklore, c'est pas le château de la Duchesse Anne. On nous objecte que les Pays de Loire existent pour une raison économique. Eh bien, c'est avec ces armes-là qu'il faut se battre. C'est justement parce que, économiquement, ça se tient pas, qu'il faut retourner vers la Bretagne à cinq départements.

*« Il est évident que les Nantais de souche sont bretons, que tout ce qu'ils défendent - même quand ils ne s'en rendent pas compte - c'est breton ».*

Et puis, il y a quand même la principale chose à faire connaître aux gens, au-delà du problème économique, c'est que d'un point de vue humain, il n'y a pas d'autre solution ! On n'a pas le droit, au profit d'intérêts économiques, de négliger un aspect humain. Il est évident que les Nantais de souche sont bretons, que tout ce qu'ils défendent - et même quand ils ne s'en rendent pas compte -, c'est breton. Et ça, ça prime tout ! Il faut que l'économie, que le folklore même, soient au service de l'humain. Ça n'est pas

assez perçu des gens. Les militants qui défendent le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne le font trop avec des armes dépassées.

**P.B. :** Depuis quelques mois, au sein des composantes de l'Emsav, des divergences, sinon des dissidences ont tendance à se multiplier. Le choix se trouve entre une action legaliste et une action

plus radicale. Le phénomène n'est pas nouveau en Bretagne, mais que pensez-vous de sa réapparition actuelle ?

**J.L.J. :** J'ai un peu de mal à l'analyser. Je remarque comme tout le monde qu'on est dans une sale passe en ce moment. Je crois que tout le milieu militant, qu'il soit politique ou culturel, a tendance à croire, parce que lui est imprégné de quelque chose, et parce qu'il a des évidences et une façon de réagir, que tout le monde est comme lui, que donc les

gens sont faciles à convaincre... Eh ben, non.

Ceci dit, je pense que l'action doit être legaliste et, au-delà de ça, il faut se dire : Mais, comment je vais réussir à convaincre des gens qui s'en foutent totalement ? Il faut donc partir à la base et être prêt à mettre de l'eau dans son vin, je crois.

**P.B. :** Une illustration de ce propos ?

**J.L.J. :** Oui, un exemple qui peut faire mal si vous le retranscrivez : le problème de l'enseignement libre, la façon dont il est traité. Bon : viscéralement, je suis totalement hostile à la pluralité des

écoles. Qu'on fasse des écoles qui orientent les gamins différemment, sur une philosophie, une religion, c'est évident que c'est une connerie ! Mais les gens ne sont pas capables aujourd'hui d'accepter ça. D'abord en France parce que l'école libre a une étiquette « école de qualité » face à l'école publique qui a une étiquette « école de médiocrité ». C'est comme ça.

En plus, en Bretagne - et c'est là que les militants sont à mettre en cause -, on n'est pas sorti du 21 mars 1793, de la

chouannerie, de tout ça : il y a une espèce de traumatisme inconscient qui est resté. L'école libre c'est l'école de Dieu, par opposition à l'école laïque qui est l'école du diable. On est encore sur ces critères-là en 1984 ! Si, que ce soit en France et à plus forte raison en Bretagne, on impose aux gens (parce que nous on est convaincu que c'est un aberration de maintenir ce système d'éducation) une réforme qui va contre leur mentalité, mais on discrédite totalement la gauche hexagonale d'abord, la

étant Nantais et donc ne vivant pas la situation en Basse-Bretagne qui est très différente, et où il se peut, effectivement, qu'une radicalisation soit nécessaire. Pas dans un sens « action illégale », je pense ; parce qu'on peut se braquer la population et finalement la langue bretonne on la défend pour qui ? On la défend pour la population... Mais à travers une action légale, on doit arriver à quelque chose. C'est vrai qu'on doit être capable en ce moment d'interroger des candidats avant une élection sur ce qu'ils vont faire, sur

*« En Bretagne — et c'est là que les militants sont à mettre en cause — on n'est pas sorti du 21 mars 1793, de la chouannerie, de tout ça : il y a une espèce de traumatisme inconscient qui est resté. L'école libre, c'est l'école de Dieu, par opposition à l'école laïque qui est l'école du diable... C'est une connerie ! »*

gauche bretonne qui se trouve là-dedans, on discrédite tout ça !

Alors première chose à faire — et c'est là qu'on doit se rendre compte qu'on ne prêche pas des convaincus —, c'est de prouver au niveau hexagonal que l'école publique n'est pas une école de médiocrité. Donc, améliorer l'enseignement public. Et c'est de montrer, en Bretagne, que cette histoire d'école de Dieu et d'école du diable, c'est une connerie ! Et ça on n'a pas encore réussi à le montrer aux gens. Si notre militantisme va d'abord

ce qu'ils font pour la langue bretonne, et d'avoir des positions. Le désistement systématique en faveur d'un candidat de gauche qui n'est pas un candidat qui défend le particularisme breton ou la Loire-Atlantique en Bretagne, pour moi c'est « n'iet ». Ça du coup, c'est de la compromission : on n'a absolument pas à le faire ! Et là, c'est une radicalisation qui n'est pas forcément illégale. C'est vrai qu'il y a des moments où, sans tomber dans l'illégalité, il faut taper du poing sur la table, vis-à-vis de la politique actuelle, des hommes de gauche même.

*« Dans la lutte pour la langue bretonne, il se peut qu'une radicalisation soit nécessaire. Pas dans un sens « action illégale », je pense ; parce qu'on peut se braquer la population et finalement, la langue bretonne on la défend pour qui ? Pour la population... »*

dans ce sens-là, dans une génération on fait sauter l'enseignement libre. C'est ça le problème. Pour certains, c'est de la compromission. Moi je pense que c'est plutôt un compromis historique à trouver, à accepter en ce moment.

Il y a beaucoup de points sur lesquels on réagit en convaincus et on essaie d'obtenir 90 % du programme, alors qu'en en obtenant 20 % aujourd'hui on en aura 100 % dans une génération.

*« L'image de la Bretagne à l'extérieur, c'est un pays qui bouge, qui est en pointe, qui a du dynamisme, qui défend son économie, qui défend tout. Comment se fait-il qu'en Bretagne on a l'impression qu'il y a un décalage entre ce que les gens pensent à l'extérieur et ce qu'on voit sur le terrain ? »*

**P.B. :** On ne peut pas dire que la langue bretonne ait particulièrement bénéficié de l'élection de Mitterrand en 81 et des promesses qu'il faisait quant à l'enseignement des langues dites régionales. Et pour beaucoup de militants, lassés sinon écœurés, la reconnaissance du breton ne peut désormais plus faire l'économie d'une radicalisation de l'action. Votre avis ?

**J.L.J. :** Là je serai un peu plus discret parce que je connais mal le problème,

s'écroulant, on va avoir des problèmes. Alors que, bon sang, on fait plus de monde qu'il y a cinq ou six ans ! On fait des disques qui se vendent, on a du pain sur la planche. En dehors de Bretagne on est accueilli comme un groupe breton : l'image de la Bretagne à l'extérieur, c'est un pays (une région pour les gens) qui bouge, qui est en pointe, qui a du dynamisme, qui défend ses racines, qui défend son économie, qui défend tout. Comment se fait-il qu'en Bretagne on a

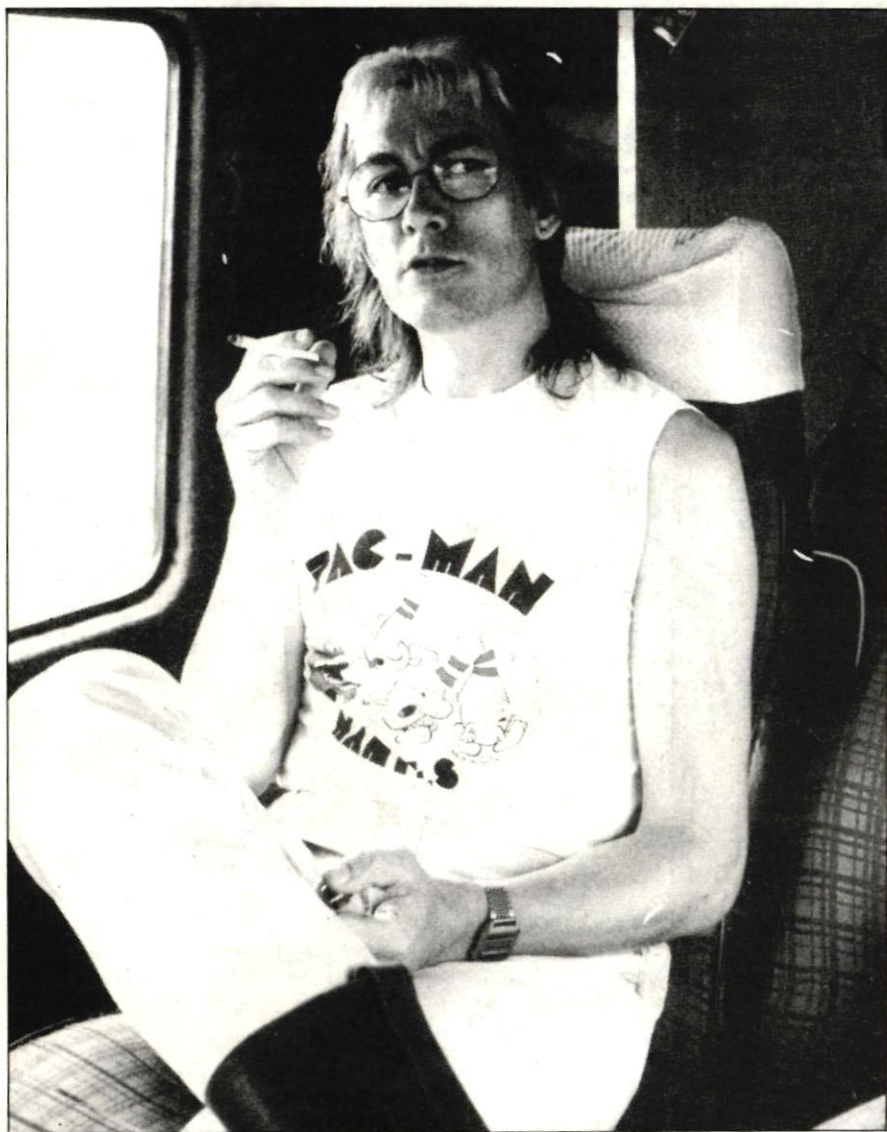
l'impression qu'il y a un décalage entre ce que les gens pensent à l'extérieur et ce qu'on voit sur le terrain ?

En tant que Tri Yann, cet hiver on a fait une tournée en Bretagne. Ça fait des années qu'on ne l'avait pas faite. On se disait : Tri Yann, ils connaissent par cœur, ils viendront pas. Eh bien on a fait du monde et on a senti vraiment que les gens vibraient sur leur musique. Alors, j'en arrive à me dire : mais comment se fait-il qu'en politique et en économie, dans les problèmes qui se posent à la presse, aux associations militantes dans tous les domaines, on a un tassement, une désaffection ?

Il y a peut-être, pour la presse, un problème financier aussi. Les gens achetaient un canard et arrêtaient peut-être parce qu'on doit rogner sur certains trucs ; mais ça ne doit pas être le problème le plus important. Est-ce que dans un canard on écrit vraiment ce qui accroche les gens ? Il faudrait que n'importe quel journal, et surtout un journal militant, soit suffisamment appétissant dans la devanure d'un marchand de journaux pour qu'on ait envie de le prendre. Ceci dit, moi je trouve que le « P.B. » de ce côté-là serait plutôt dans les bons canards ; « Armor », je suis pas fou de son contenu, mais il a de la gueule. Alors, il y a quand même un malaise ailleurs, certainement.

**P.B. :** On connaît le Jossic chanteur, auteur, maquettiste des albums Tri Yann. On connaît moins le Jossic conteur. Je vous ai entendu un jour parler des pêcheurs du Guilvinec, de ceux du Croisic, et manifestement l'auditoire réagissait. Vous n'avez pas envie de vous lancer dans une tournée de veillées ?

**J.L.J. :** Je sais pas. Moi j'aime bien déconner quand on raconte des histoires, finalement ! (rires). Actuellement en scène, on fait la présentation de « Kalonkadour » avec une visite de la Bretagne, de la forêt de Brocéliande avec plein d'anachronismes, de conneries, de trucs comme ça... L'avantage du conte, je trouve, c'est une espèce de légende contemporaine. Ça m'intéresserait effectivement si j'avais le temps d'inventer des choses comme ça, d'inventer des « légendes 1984 » avec à la fois Merlin et les fusées. Tout ça c'est fendard. Mais je le ferais plus par plaisir d'écrire ces choses-là, que par plaisir de raconter. Je ne suis pas énormément attiré par le côté théâtre. Le côté cinoche m'intéresserait davantage parce qu'il doit y avoir tout un côté un peu plus magique et mystérieux. Je crois que le conte en tant que spectacle, c'est dépassé. Le conte, c'est pour les veillées, entre copains, on se raconte des trucs, etc... Pareil pour le théâtre : je suis très réservé sur son avenir parce que je crois que c'était bien quand il n'y avait pas la télé, le ciné — on jouait en direct devant des gens qu'avaient pas d'autres moyens de recevoir quelque chose. Je pense que le ciné chasse le théâtre et que la mort des veillées chasse le conte.



**P.B. :** Les projets discographiques ou autres de Tri Yann dans les mois ou années à venir ?

**J.L.J. :** On a deux projets. D'abord un disque en public à la fin de l'année pour fêter nos 15 ans. On voudrait essayer de le faire à Nantes parce que symboliquement c'est mieux que de le faire à l'Olympia. Et puis on voudrait le faire dans un endroit original, où on chante pas d'habitude ; on sait pas encore où d'ailleurs. Mais ce sera un disque en public fait au cours d'une série de spectacles — si ça pouvait être sur un bateau en construction, ça serait magnifique, mais on n'aura jamais l'autorisation pour raison de sécurité.

Et puis on a un projet plus ambitieux pour dans deux ans — et là du coup on arrive dans le conte — c'est de monter la bande dessinée « Le Vaisseau de Pierre » de Christin et Bilal, en opéra folk-rock. On a rencontré Christin, on a déjà l'autorisation tout au moins verbale des deux ; celle écrite arrivera. Depuis dix ans on n'a jamais fait ça en Bretagne : montrer que le folk breton, que l'évolution de la tradition bretonne, tout ça c'est pas mort, qu'on peut encore avoir des idées de grandeur.

Ce sera à la fois de la musique, un écran gigantesque en fond, une tache de bande dessinée de 5 mètres de haut avec les dessins qui changent, des marionnettes géantes, tout un style de décor qui rappelle la B.D. de Bibal. Et faire ça avec des théâtres, entre autres.

**P.B. :** C'est un opéra qui tournerait ?

**J.L.J. :** La difficulté c'est ça : il faut des sponsors, qu'on trouve du pognon, car ça peut nécessiter vingt ou trente personnes si vraiment on veut faire le truc en grand. Si on nous donne du blé pour faire ce spectacle, il aura de la gueule. Pour nous le but est de faire une tournée en France dans toutes les grosses maisons de la culture (montrer qu'on peut faire tourner un spectacle né en « province » comme ils disent), et une d'été en Bretagne. On a tout un tas de projets farfelus là-dessus, on voudrait faire le Canal de Nantes à Brest en péniche avec le spectacle, mais je sais pas si on pourra ! C'est des utopies qui font vivre, ça... »

**Propos recueillis par Pierre GALLAIS**

\* On pourra également lire un article sur l'intégralité du groupe : « Tri Yann : 7.000 bornes pour une galère » (« Peuple Breton », n° 224, août 1982).

## PB SERVICE

Parution assurée des annonces de fêtes, spectacles, stages et offres d'emploi, si elles parviennent au journal avant le 15 du mois précédant la parution.

## La vie culturelle en Bretagne...

### • Correspondances à Nantes :

« Des mots et des images pour correspondre », thème d'un colloque universitaire du 13 au 15 (Fac des lettres, Département de psychologie, BP 1025, 44036 Nantes Cedex).

### • L'encyclopédie et la mer :

C'est le thème d'un colloque universitaire, à Brest, du 17 au 20 (U.B.O., Fac Lettres, BP 860, 29279 Brest Cedex).

### • Canto general :

C'est la voix de Pablo Neruda, le poète, la voix du Chili étranglé, celle de l'Amérique Latine tout entière en marche, de tous les peuples opprimés du monde qui résistent.

Le concert poétique sera donné aux lieux et dates suivants : à Fougères, espace III, le samedi 29 septembre 1984, à 20 h 45.

A Vitry, centre culturel, le dimanche 30 septembre, à 17 h.

A Rennes, Maison de la Culture, le vendredi 5 octobre, à 20 h 45, le samedi 6 octobre, à 21 h.

A Dinan, salle omnisports, le dimanche 7 octobre, à 17 h.

Il est interprété par 300 choristes d'Ille-et-Vilaine : l'ensemble vocal rennais « Le Thabor », la chorale de Belton, la chorale de Chantepie, l'ensemble vocal de Liffre, Montfort-Mélieux, « Joie Nouvelle » de Vitry.

Un orchestre composé de bouzoukis, guitares, percussions et pianos.

Avec : Nicole Oxombre, contralto ; Gérard Leca, baryton ; Jean Barnier, récitant.

Chefs des chœurs : François Boucherit, Guy Dupré, Alain Fromy, Jean-Paul Gatel, Lucien Souchet.

Costumes de Claude Bessou.

Direction musicale : Eugène Berel.

« Canto General » est l'œuvre majeure de Pablo Neruda, prix Nobel de littérature en 1971, poète, diplomate, homme politique, figure symbolique du Chili, qui fait de sa poésie une arme dans le combat des hommes pour la justice : la terre à celui qui la travaille, la libre expression des identités culturelles, le respect des droits les plus fondamentaux...

### • En place pour le quadrille :

Après le recueil « Chants du Pays Nantais » édité en 1982, la cassette « Chantons et Sonnon du Pays Nantais » éditée en 1983, le Cercle Breton de Nantes poursuit la diffusion du collectage effectué par ses ateliers en proposant cette année une brochure consacrée à la danse. Celle-ci, intitulée « Quadrilles et autres danses en Pays Nantais », comporte quinze fiches techniques de ces danses. Pour faciliter l'étude de ces danses collectées, le Cercle Breton y a adjoint les partitions musicales ainsi que les textes pour les danses comportant un accompagnement chanté (Cercle Breton de Nantes, 3 rue Harouys, ou BP 612, 44000 (Nantes). Prix de la plaquette : 50 F + 8 F de port.

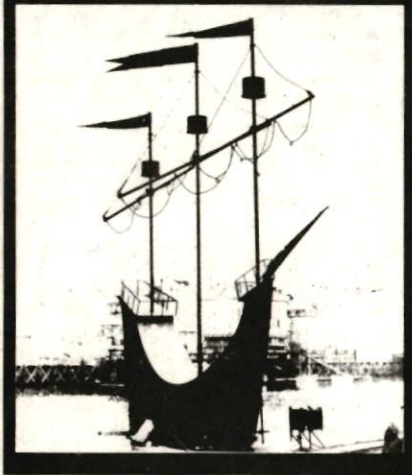
● **Ecrivains et poètes de Bretagne :**

La journée du livre aura lieu à Angers, le 22 septembre (et non le 15 comme précédemment annoncé). Les écrivains bretons qui désireraient y participer sont invités à prendre contact avec l'association des bretons d'Angers, 20 bis rue de la Roë, 49000 Angers. (Possibilités d'hébergement).

● **Construction navale :**

Son histoire nantaise, on peut la découvrir à partir du 1<sup>er</sup>, chaque samedi, de 14 h à 18 h, aux chantiers Dubigeon, bd Prairies au Duc. Réalisée par les « Gars de la navale », sous l'égide du comité d'entreprise de Dubigeon, après plusieurs années de recherches, cette exposition retrace la vie des chantiers nantais depuis 700 avant J.C. jusqu'à nos jours.

# HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION NAVALE A NANTES



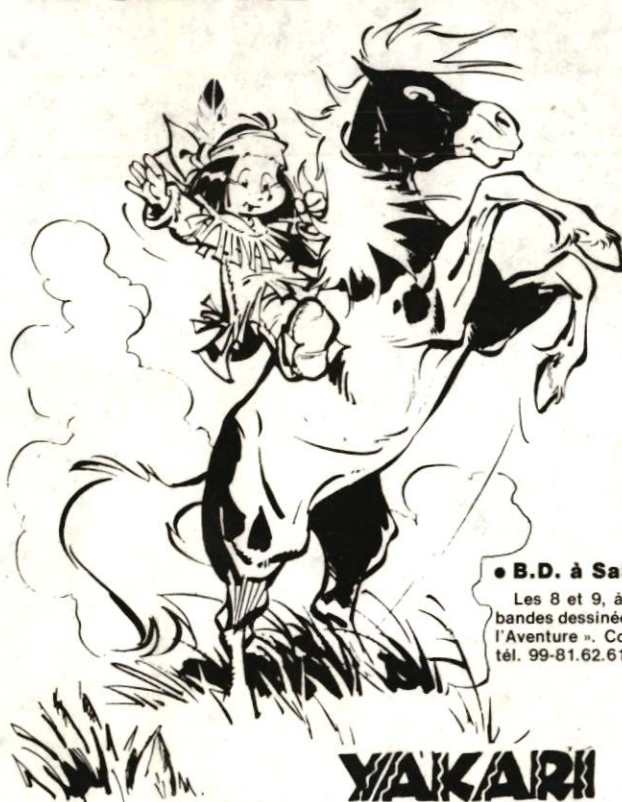
● **« Vie et mort des Bretons » :**

« Vie et mort des Bretons sous Louis XIV », la thèse de Roger Leprohon (soutenue en 1972) est parue. Elle fait suite, dans la même collection (1), à l'ouvrage de Patrick Galliou sur l'Armorique romaine. Contrairement à ce que fait penser le titre, il s'agit d'une étude de la démographie léonarde sur une période relativement longue, de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à 1715. Le texte est accompagné de nombreux documents et graphiques qui en agrémentent la lecture, suivant le principe de la collection. L'originalité des comportements démographiques léonards apparaît clairement, avec des pratiques qui en surprendront plus d'un.

(1) Les bibliophiles de Bretagne - 120 F - Brasparts. Imprimé... en Anjou !

● **Keit Vimp Beo :**

La BD selon Keit Vimp Beo, ce sont quatre séries adaptées en breton : Buddy Longway, Yakari, Jonathan, albums divers. Pour l'achat de 10 albums, l'association en offre un onzième (Keit Vimp Beo, Foyer des Jeunes, 29112 Briec).



● **B.D. à Saint-Malo :**

Les 8 et 9, à Saint-Malo, 4<sup>e</sup> festival de bandes dessinées. Thème : « Planches pour l'Aventure ». Contact : Maison pour Tous, tél. 99-81.62.61.

DEKIB + JOB

● **Sport de loisir :**

Stage de dériveur ou catamaran d'une semaine en septembre, sur l'Aber Wrac'h (UCPA, 62 rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13, tél. 1-336.05.20).

● **Bretons d'Argenteuil :**

Reprise des activités de l'association. A partir du 13, danse de 20 h à 22 h ; du 14, musique (idem) ; et du 18, danse pour débutants (de 20 h à 21 h 30). Ouverture cette année d'une bibliothèque bretonne réservée aux adhérents. Tout rens. complémentaire chez Alain Guillo, 64 rue Henri Vasseur, 95100 Argenteuil.

● **Vidéo 3/4 pouce :**

Du 17 au 21, stage d'initiation à la vidéo 3/4 pouce couleur. Rens. et insc. : ACAV, bourg de Saint-Cadour, 29237 Sizun, tél. 98-68.82.39.

● **L'association Skol Ober :**

Elle rappelle qu'elle assure des cours de gallois, d'irlandais, d'espéranto et d'histoire de Bretagne outre les cours de breton par correspondance.

Il y a quatre niveaux d'étude pour apprendre le breton, et trois méthodes proposées pour l'année d'initiation. Ces méthodes sont les suivantes : le cours élémentaire de Roparz Hemon, édité chez Al Liamm, la plus ancienne des trois méthodes mais non la moins efficace ; Hervé ha Nora d'Armañs ar C'holvez, édité chez Skol, la plus attrayante pour les enfants, simple et progressive ; Brezhoneg buan hag aes de Per Denez, édité chez Omnivox, une méthode moderne illustrée avec humour.

Pour se procurer les manuels et s'inscrire au cours, écrire à Skol Ober, Gwaremm Leurven, Plufur, 22310 Plestin.

**A VENDRE R5 GTL, rouge, 5 portes, 4 vitesses, année 1982, 45.000 km, très bon état. Tél. 40-20.97.38 bureau ou 40-43.50.94 domicile.**

Pierrot et Remond  
**Bar l'Union des 3 Villes**  
Restaurant ouvrier le midi  
30, boulevard Théodore Botrel  
SAINT-MALO - Tél. (99)56.07.39

## keltia-musique



1, place au Beurre  
29000 QUIMPER  
Tél. : (98) 95.45.82

DISQUES  
LIVRES  
ET  
INSTRUMENTS  
DE MUSIQUE  
DES PAYS  
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

## ENSEIGNEMENT

### D'autres le disent...

Ouest-France du 7 août nous permettait de découvrir, sur une pleine page, les problèmes et les espoirs des Acadiens, francophones du sud des Etats-Unis, en des termes qui peuvent tout aussi bien être employés pour le breton et le gallo.

### Une rentrée précaire

A la rentrée qui approche, la survie des écoles Diwan et leur développement sont toujours hypothéqués. Les promesses de la gauche ne sont toujours pas tenues, puisque le pouvoir se proposait de régler le problème des écoles Diwan dans le cadre de feu la loi Savary... Les classes bilingues (50 % breton), au nombre de 3, devraient, en principe, être 5 ou 6 à la rentrée, ce qui est bien peu par rapport à la demande et par rapport au nombre de classes enfantines en Bretagne.

Rennes, qui avait un cours préparatoire, ouvre maintenant la classe suivante. A Lannion, la classe maternelle à deux niveaux ne doit pas être dédoublée, malgré le triplement des effectifs d'inscrits. L'inspection académique prétend maintenant réserver la classe aux 5-6 ans, ce qui interromprait le recrutement au niveau des plus jeunes, et mettrait un terme, sous peu, à l'expérience, en refusant de tenir compte des nouvelles demandes (1). A Saint-Rivoal, c'est une classe primaire unique, pour laquelle il manque encore au moins un demi-poste.

Par ailleurs, Ar Falz a lancé un cri d'alarme sur la dégradation de l'enseignement effectif du breton à tous les niveaux, qu'il s'agisse des lycées et de l'université en Loire-Atlantique qu'à tous les niveaux ailleurs.

Quand par hasard, le poste nécessaire est créé (Pontivy), l'administration se trouve incapable de le pourvoir, comme nous l'indiquent les parents (voir courrier des lecteurs).

(1) Des demandes existant à Lorient, Gourin, Saint-Nicolas-du-Pelem, Brest... Les besoins et les possibilités existent partout en Bretagne.

## La Louisiane entre deux mondes

« Sans les écoles, le français est fichu »

### Culture en langue bretonne

Pour des raisons pratiques et aussi pour des motifs de gestion, la dernière livraison de la revue culturelle de langue bretonne AL LIAMM se présente sous la forme d'un numéro double.

En poésie, Yann-Ber Piriou rend un émouvant hommage à Anjela Duval, la poétesse paysanne disparue en 1977 et dont la personnalité a marqué l'expression culturelle bretonne d'une façon si spectaculaire (il reste quelques exemplaires du N° 210 d'AL LIAMM intégralement consacré à Anjela Duval ; s'adresser à Pierre le Bihan). Suivent d'autres poèmes de qualité, de Dan ar Wern et aussi de Gérard Le Gouic remarquablement adaptés en breton par Ronan Huon, lui-même poète apprécié et directeur d'AL LIAMM. Per Roy, dont la mort récente a endeuillé la Bretagne, voit bien légitimement son mérite souligné avec sympathie et estime par Yann Bouessel du bourg. Dans le même esprit Loeiz Andouard (Aberhel) retrace la remarquable carrière du père Lebreton en reprenant et actualisant les éléments d'une étude publiée par lui dans la revue Barr-Heol il y a quelques années. En complément de ce dossier bien documenté, Yvona Martin nous révèle l'importance de l'influence exercée par le père Lebreton sur Dom Helder Camara et aussi sur le pape Paul VI. Michel Tréguer, bien connu des téléspectateurs, nous donne une brillante étude philosophique où se trouve condensé l'essentiel des idées-force contenues dans un volume en cours de publication.

Le Docteur Goulc'h'an Kervella avait mis le public en appétit en commençant (AL LIAMM N° 213) une étude sur la place de la Bretagne dans le cinéma. Il la poursuit cette fois en analysant de façon très fouillée la présence bretonne dans l'œuvre de Jean Grémillon. Tous les cinéphiles souhaiteront voir poursuivie cette étude particulièrement bien documentée et présentée dans une optique inhabituelle. Les informations diverses diffusées par la télévision ont inspiré à Louis Bihannic une réflexion sur la façon dont les différentes diasporas éparpillées à travers le monde (Juifs, Chinois, Basques etc...) s'organisent et luttent pour rester fidèles à leurs racines. La comparaison avec notre propre ethnie est pleine d'enseignements et source de réflexion et de réalisme. Vefa de Bellaing et Jean-Baptiste Lagadec nous divertissent avec deux contes pleins d'humour et de fantaisie pendant que Klerg s'insurge avec bon sens et érudition contre une mode faussement populiste qui présente un danger sérieux pour l'expression culturelle bretonne. La livraison se termine avec des notes riches d'informations de toutes sortes et une rubrique de mots croisés dont les fidèles vont en augmentant.

Abonnement annuel : 120 F

A adresser à : Pierre Le Bihan, 16, rue des Fours à Chaux, 35400 Saint-Malo  
C.C.P. : 5349 06 A Paris.

# ÉTÉ 84

FABIUS L'INTELLECTUEL, LE FORT EN THÈME N'EST PAS PARTI EN VACANCES.



JE VAIS  
BOSSER MON  
DROIT ET MON  
ÉCO PENDANT  
L'ÉTÉ!  
J'AI UN  
EXAM' À  
LA RENTRÉE!

LA FRANCE AUX J.O. : MÉDAILLES D'OR EN ESCRIME ET AU TIR À LA CARABINE



EN 1988,  
PEUT-ÊTRE  
UNE  
MÉDAILLE  
D'OR AU  
JET DE LA  
GRENADE...

LES BELLE-ÎLOIS S'ENTRAÎNENT DÉJÀ POUR L'ÉPREUVE DU TIR À LA CARABINE...



ON A  
TOUTES NOS  
CHANGES!

TOURISME  
AU PAYS  
BASQUE...



TU VOIS QUE J'AI EU RAISON  
DE TE FAIRE TRICOTER  
UN BÉRET BASQUE  
POUR LA VOITURE!  
ON PASSE INAPERÇU!

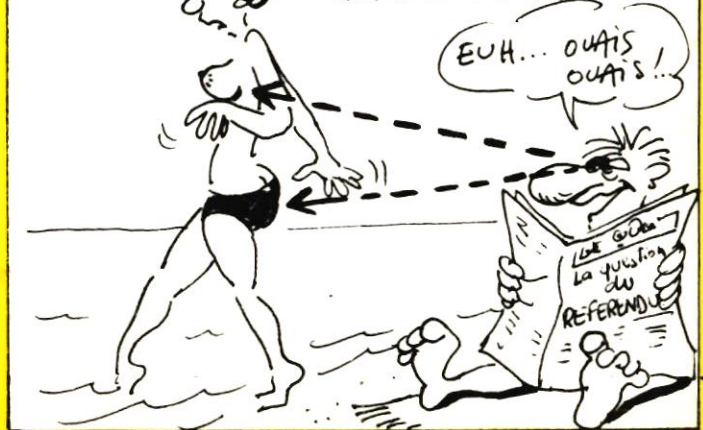
ANTIMILITARISME  
A BEIGNON



NON AUX DÉPÔTS DE  
MUNITIONS  
NON À L'ARMÉE

PAS CHEZ  
NOUS! AILLEURS!

LES FRANÇAIS S'INTÉRESSENT-ILS VRAIMENT AU PROJET DE RÉVISION CONSTITUTIONNELLE TENDANT À ELARGIR LE CHAMP DU RÉFÉRENDUM?



EUH... OUAIS  
OUAIS!